

Premiers résultats 2006 des finances locales

Les finances des collectivités territoriales, des groupements à fiscalité propre, des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Évolution financière d'ensemble

Le champ des collectivités couvert par la présente étude comprend les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les groupements à fiscalité propre (GFP)¹, les établissements publics de santé (EPS) ainsi que les établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS). Toutefois, ces deux dernières catégories d'établissements publics feront l'objet d'un développement distinct en raison d'un mode de financement et d'une activité différents de ceux des collectivités locales.

En 2006, les dépenses et les produits de fonctionnement connaissent une croissance moindre que l'année précédente et la hausse des dépenses d'investissement est également moins soutenue (7,1% contre 8,3% en 2005).

Les emplois d'investissement continuent de croître en 2006 (+7,1%), en raison de la

progression tant des dépenses d'équipement (+8,8%) que des subventions d'équipement versées (+24,2%). Pour ces dernières, cette progression est cependant à nuancer, en raison des modifications introduites dans l'instruction M14 (cf. encart page 32).

Les établissements publics hospitaliers connaissent une forte croissance entre 2005 et 2006 de leurs emplois d'investissement hors dette (+10,1%).

S'agissant du fonctionnement, la hausse des produits (+5,1%) est supérieure à celle des charges (+4,6%). Ces évolutions induisent une augmentation de l'autofinancement (+7,6%). Cependant, ce dernier ne suffit pas au financement de la section d'investissement. De fait, les collectivités recourent davantage à l'emprunt.

Équilibre financier global (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Dépenses totales*	174 777	185 762	+6,3	195 040	+5,0
Recettes totales*	175 104	186 513	+6,5	196 866	+5,6
Charges de fonctionnement (1)	120 084	126 373	+5,2	132 193	+4,6
Produits de fonctionnement (2)	145 484	153 575	+5,6	161 476	+5,1
Autofinancement (A) = (2)-(1)	25 400	27 202	+7,1	29 283	+7,6
Emplois d'investissement (hors dette)	43 521	47 138	+8,3	50 504	+7,1
Ressources d'investissement (hors emprunts)	15 426	16 646	+7,9	18 353	+10,3
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	3 021	4 040	NS	4 695	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)

¹ communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats d'agglomération nouvelle

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des collectivités locales progressent de 4,6% en 2006.

Le poste des **achats et charges externes** (achats stockés, non stockés et prestations de services extérieurs) s'accroît de 5,3% en 2006. Ce poste représente environ 20% du total des

Fonctionnement (collectivités territoriales + GFP) en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Charges de fonctionnement (1)	120 084	126 373	+5,2	132 193	+4,6
Achats et charges externes	23 140	24 135	+4,3	25 423	+5,3
Frais de personnel	36 621	38 569	+5,3	40 689	+5,5
Reversement de fiscalité des GFP	7 759	8 119	+4,6	8 326	+2,5
Subventions et contingents	44 802	47 727	+6,5	50 025	+4,8
Charges financières	3 682	3 560	-3,3	3 797	+6,7
Autres charges de fonctionnement	4 080	4 263	+4,5	3 933	-7,7
Produits de fonctionnement (2)	145 484	153 575	+5,6	161 476	+5,1
Impôts directs	53 796	57 166	+6,3	60 563	+5,9
Impôts indirects et autres taxes	22 013	25 650	+16,5	27 952	+9,0
Concours de l'Etat	44 214	45 435	+2,8	46 868	+3,2
- DGF	36 213	36 691	+1,3	37 950	+3,4
- Autres dotations	2 805	3 649	+30,1	3 790	+3,9
- Péréquation et compensations fiscales	5 197	5 096	-1,9	5 129	+0,6
Subventions et participations	6 690	6 143	-8,2	7 182	+16,9
Autres produits de fonctionnement	18 771	19 181	+2,2	18 911	-1,4
Autofinancement (A)=(2) - (1)	25 400	27 202	+7,1	29 283	+7,6

charges de fonctionnement. Il augmente pour toutes les collectivités. La progression la plus marquée (+19,2%) concerne les régions. Ces dernières incluent, en effet, dans ce poste les dépenses liées à leurs nouvelles compétences en matière de formation professionnelle : formation des travailleurs sociaux, formation des professions paramédicales et de sages-femmes.

Pour les autres collectivités, la hausse des combustibles et des carburants a contribué à l'appréciation de ce poste.

Les **frais de personnel** progressent de 5,5% - toutes collectivités confondues- en 2006. Cette hausse résulte de deux facteurs : l'augmentation des effectifs et le renchérissement du coût du travail.

En premier lieu, l'augmentation des effectifs est due aux premiers transferts aux départements et régions du recrutement et de la gestion des personnels techniciens et ouvriers

de service (TOS) relevant du Ministère de l'Éducation nationale. Elle résulte également de nouveaux recrutements générés, par exemple, par la création en 2006 de 49 GFP.

En second lieu, la progression du poste des frais de personnel est due aux facteurs traditionnels de hausse du coût du travail : effet du GVT², revalorisation du point d'indice de la fonction publique,...

Les catégories de collectivités connaissant la plus forte progression des frais de personnel sont les régions (26,5%), les GFP (+10,1%) et les départements (+7,8%), les communes n'ayant qu'une progression limitée à 3,9%.

Le poste des **subventions et contingents versés** progresse de 4,8% en 2006. L'évolution de ce poste est très variable d'une collectivité à une autre. Il régresse pour les GFP (-7,6%) et les communes (-3,2%) en raison notamment de la réforme de la M14 intégrant désormais les subventions d'équipement en section d'investissement.

Ce poste progresse, en revanche, pour les départements (+7,5%) et les régions (+11,1%). Concernant les départements, les dispositifs à caractère social atteignent leur rythme de croisière impliquant une hausse régulière des

² Glissement vieillesse-technicité (hausse des frais de personnel liée à l'augmentation de la moyenne d'âge des effectifs et d'une hausse du niveau de qualification).

subventions départementales (le nombre de rmistes et celui de bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) ayant augmenté). A cette hausse s'ajoute, le transfert de la prestation de compensation du handicap au 1^{er} janvier 2006. Pour les régions, l'augmentation du poste des subventions et contingents s'explique par les récentes compétences transférées, tel le financement du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) pour la région Ile-de-France.

Les **charges financières** progressent de 6,7%. A l'exception des régions (-5,7%), toutes les autres collectivités enregistrent une hausse de ce poste : +15,7% pour les GFP, +11,9% pour les départements, +5,6% pour les communes. Cette progression résulte, pour partie, de la souscription importante de nouveaux emprunts en 2005 (+30,2% pour les GFP et +19,9% pour les départements en 2005).

Le dynamisme des produits de fonctionnement est, cette année encore, lié à la progression des recettes fiscales directes et indirectes.

En 2006, le rythme de progression des produits de fonctionnement (+5,1%) est supérieur à celui des charges (+4,6%) comme l'année précédente.

Le produit des **impôts directs** augmente de 5,9%. Cette hausse est due, pour partie, au dynamisme des bases et, pour le reste, au relèvement des taux d'imposition.

Ainsi, les grandes collectivités connaissent les taux d'évolution les plus forts (+8,9% pour les départements et +11,3% pour les régions).

Le produit total des **autres impositions** croît globalement de 9%. Mais le taux d'évolution de ce poste est en recul par rapport à 2005 (+16,5%).

La principale augmentation concerne les régions (+33%) sous l'impulsion des reversements croissants de TIPP accordés par l'Etat dans le cadre de la décentralisation mais également d'une forte progression des recettes liées aux cartes grises (relèvement des taux de 14% en moyenne).

Les impôts indirects des départements, quant à eux, augmentent aussi de 8,4% grâce à un transfert d'une fraction supplémentaire du taux de la taxe sur les conventions d'assurance

(TSCA) et au dynamisme du produit des droits d'enregistrement compte tenu d'une bonne activité du marché de l'immobilier en 2006.

Enfin, pour les communes et les groupements, ce produit augmente respectivement de 4,9% et 8,9% suite notamment au relèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à la forte activité du marché de l'immobilier.

Les **concours financiers de l'État** progressent globalement de 2,9%. Les différentes composantes (DGF, autres dotations, péréquations et compensations fiscales) de ces concours augmentent ainsi toutes dans des proportions équivalentes dans chaque type de collectivités.

Les **subventions et participations reçues** par les collectivités locales augmentent de 16,9%. Cette progression reflète des tendances contradictoires. Ainsi, ce poste connaît une forte diminution (-30,3%) pour les régions car la compensation des charges de la région Ile-de-France au titre des syndicats des transports est désormais versée sous forme d'une fraction de TIPP. A l'inverse, pour les départements, l'augmentation est particulièrement significative (+48,8%) sous l'effet de la dotation versée par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) au titre du handicap. Pour les communes et les GFP, ces augmentations moins fortes, sont respectivement de 3,8% et 9,7%.

Investissement

L'investissement des collectivités locales reste soutenu en 2006 (+7,1%).

Les **dépenses d'équipement** progressent de 8,8%. Cette hausse concerne toutes les collectivités.

Les GFP enregistrent une augmentation de 12,7%. Cette évolution est expliquée essentiellement par les communautés d'agglomération (+17,4%) : les plus anciennes commencent, en effet, à développer des programmes d'investissement d'envergure.

Les régions voient leurs dépenses d'équipement progresser de 17,9%. En plus des opérations portant sur les transports ferroviaires régionaux et sur les lycées, la clôture des opérations relatives aux contrats de plan Etat/Régions 2000-2006 justifie cette évolution.

Investissement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	43 521	47 138	8,3	50 504	7,1
Dépenses d'équipement	31 575	34 244	8,5	37 247	8,8
Subventions d'équipement versées	8 754	9 113	4,1	11 319	24,2
Autres dépenses	3 192	3 781	18,5	1 938	-48,7
Ressources d'investissement (hors emprunts)	15 426	16 646	7,9	18 353	10,3
FCTVA	3 522	3 757	6,7	4 133	10,0
Autres dotations et subventions	7 724	8 698	12,6	9 332	7,3
Autres recettes (a)	4 180	4 191	0,3	4 889	16,6
Remboursements d'emprunts*	11 172	12 251	9,7	12 343	0,7
Emprunts*	14 193	16 292	14,8	17 037	4,6

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

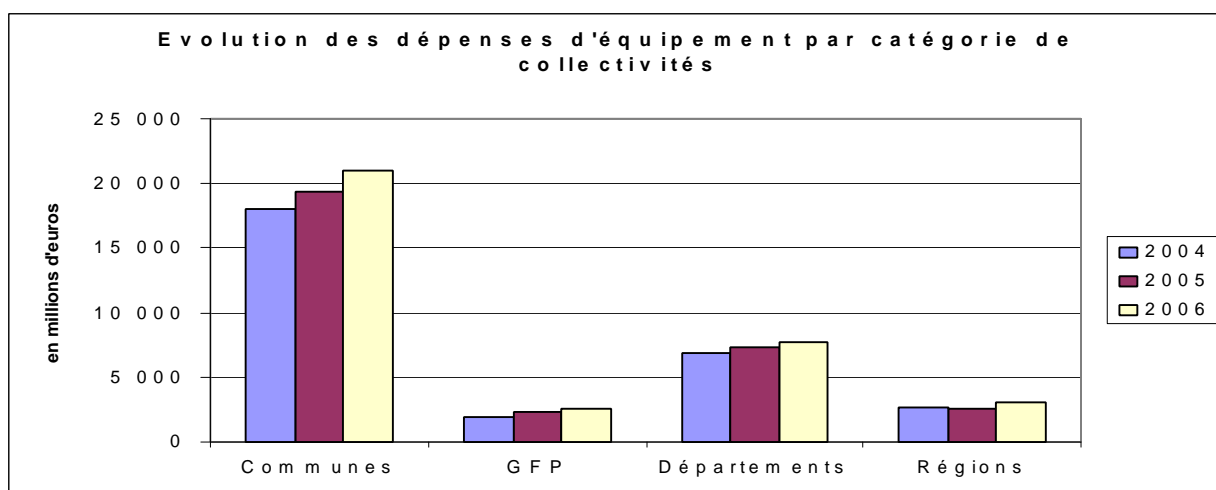
* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)

Les communes maintiennent leurs efforts d'investissement direct (+7,6%) en poursuivant et en achevant leurs programmes en cours. Les dernières années des mandats électoraux se caractérisent traditionnellement par des investissements soutenus.

Les départements connaissent en 2006 une progression de 6,1% de leurs dépenses directes. Cette hausse s'explique pour partie par le transfert du réseau routier aux départements au 1^{er} janvier 2006.

Le taux de croissance **des ressources d'investissement** hors emprunts (+10,3%) est, cette année, supérieur à celui des emplois (+7,1%). Seules les régions connaissent un recul de leurs ressources d'investissement (-5,1%).

Les recettes au titre du **FCTVA** (Fonds de Compensation pour la TVA) augmentent de 10% en 2006 notamment pour les GFP et les départements (respectivement +18,1% et +11,9%). La reprise de l'investissement communal constaté en 2004 ainsi que celui des groupements en 2006 expliquent ce résultat.



Les **subventions d'équipement versées** progressent de 24,2%. Cette hausse s'explique par la récente réforme de l'instruction M14 (enregistrement de subventions en investissement).

Par ailleurs, les **autres dotations et subventions d'équipement** augmentent de 7,3% notamment pour les GFP (+20,6%) où les Communautés Urbaines (CU) ont perçu des aides financières pour dynamiser les secteurs de l'emploi et des transports.

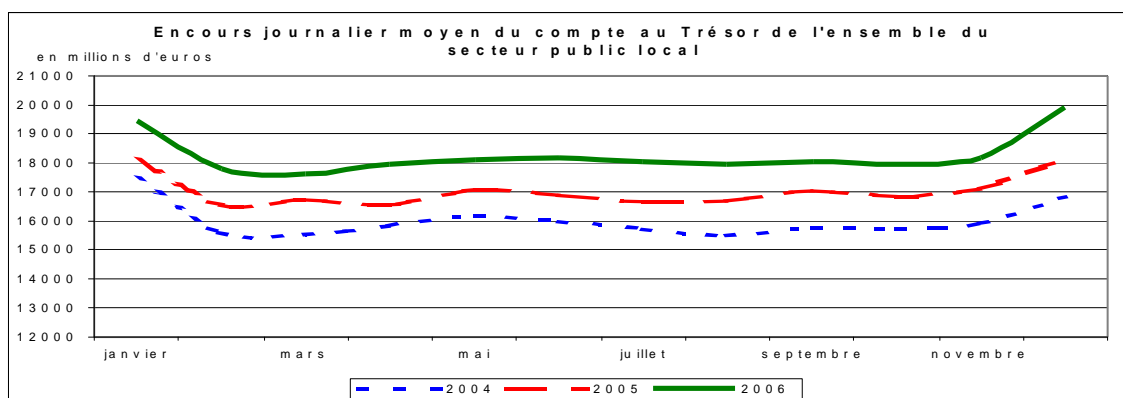
Équilibre financier global

En 2006, l'évolution des produits de fonctionnement étant légèrement supérieure à celle de leurs charges, l'**autofinancement**³ des collectivités s'améliore de 7,6%. Cette amélioration, commune à l'ensemble des collectivités, est plus particulièrement marquée pour les départements (+14,3%) et les GFP (+12,2%).

Dans ce contexte, l'**endettement** des collectivités augmente de 5,1 milliards d'euros (+5,5%) en 2006 pour s'établir à 98,4 milliards d'euros.

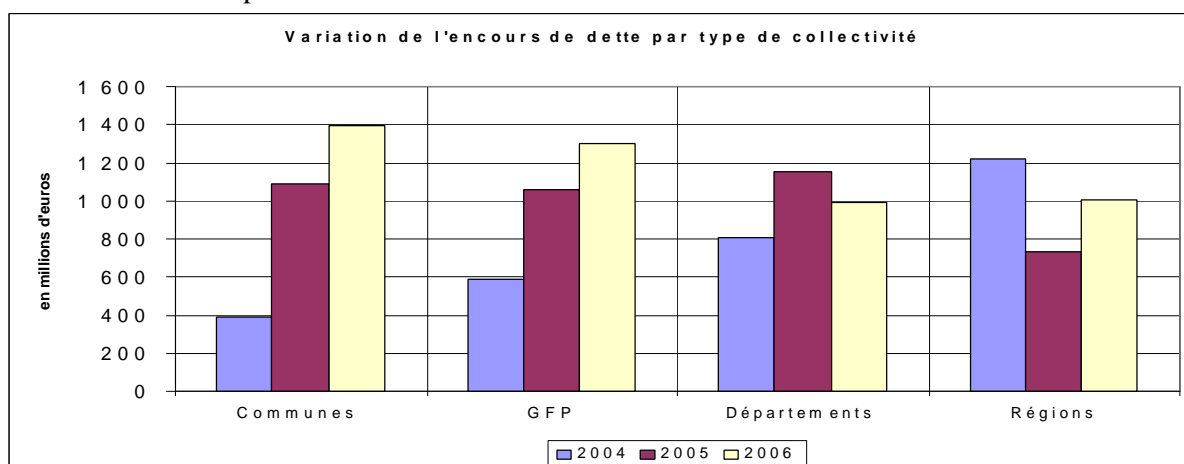
Trésorerie

En 2006, l'encours moyen de trésorerie du secteur public local⁴ s'élève à 18 260 millions d'euros, soit une hausse de 7,1% par rapport à 2005.



L'autofinancement, complété par les ressources d'investissement (hors emprunts), ne permet à aucune catégorie de collectivités de financer la totalité de ses emplois d'investissement (hors dette) en 2006. Le recours à l'emprunt progresse donc de 4,6%, tandis que les remboursements d'emprunt restent quasiment stables (+0,7%). Seules les communes limitent leur recours à l'endettement (-2,5%), les régions et les GFP enregistrant les hausses les plus importantes en matière de nouveaux emprunts.

Cette hausse concerne toutes les collectivités à l'exception des régions qui voient leur encours moyen mensuel diminuer de 37% environ.



³ L'autofinancement représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement.

⁴ Communes et GFP, départements, régions, établissements publics de santé (EPS), sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Les finances des communes

Les communes ont poursuivi leur regroupement initié par la loi du 12 juillet 1999.

Ainsi, au 1er janvier 2006, 32 913 communes étaient membre d'un groupement à fiscalité propre (GFP). Cette augmentation annuelle de 605 unités porte le taux d'intégration intercommunale des communes françaises à 90%.

Ces nouveaux groupements étant moins nombreux qu'au cours des exercices antérieurs leur impact sur l'évolution des comptes des communes s'amenuise.

Fonctionnement

Le ralentissement de la croissance des charges de fonctionnement en 2006 (+2,4%) est dû à la réforme de la nomenclature comptable M14.

Après une augmentation de 2,9% en 2005, le rythme de l'accroissement des charges de fonctionnement se ralentit en 2006 pour s'établir à 2,4%. Cependant, cette évolution est biaisée par la réforme de la nomenclature comptable M14 évoquée précédemment. Aussi, à périmètre constant sur les deux exercices, la croissance des dépenses de fonctionnement atteint 3,5%, soit une accélération par rapport à 2005.

Les **achats et charges externes** qui représentent un quart des charges de fonctionnement s'apprécient de 3,7%.

Cette année encore la hausse est plus marquée pour les communes de moins de 10 000 habitants (+4,9%) que pour les autres communes (+2,8%).

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, la situation résulte pour partie du recul des achats de la ville de Paris, dû à une diminution de 15,4% des achats non stockés de matières et de fournitures. Par ailleurs, l'évolution de 10,6% des dépenses de combustibles et de carburants pour l'ensemble des communes tire à la hausse les achats et charges externes. Cependant, les achats de combustibles et de carburants pèsent deux fois plus dans les achats et charges externes des communes de moins de 10 000 habitants comparativement à celles de plus de 10 000 habitants.

L'augmentation des **charges de personnel** (+3,9%) se poursuit pour les communes au même rythme qu'en 2005. L'accroissement de ce poste est également plus important pour les communes de moins de 10 000 habitants (+4,9%) que pour les autres communes (+3,5%).

La hausse de 3,9% des dépenses de personnel résulte d'un taux de variation quasi similaire entre les rémunérations proprement dites (+3,9%) et les charges sociales et impôts et taxes sur les salaires (+3,8%). Toutefois, la hausse des dépenses de personnel est minorée par la fin des emplois jeunes. Ainsi, hors emplois jeunes, l'augmentation des dépenses de personnel se situe à 4,1%.

Fonctionnement en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)
Charges de fonctionnement (1)	20 393	3,3	36 453	1,9	56 846	2,4
Achats et charges externes	6 090	4,9	8 403	2,8	14 493	3,7
Charges de personnel	9 214	4,9	19 774	3,5	28 988	3,9
Subventions et contingents	2 871	-3,9	5 821	-2,8	8 692	-3,2
Charges financières	922	2,0	1 303	8,2	2 225	5,6
Autres charges de fonctionnement	1 297	2,5	1 151	-12,0	2 448	-4,9
Produits de fonctionnement (2)	25 789	3,8	41 968	1,8	67 757	2,5
Impôts directs	9 662	2,9	15 753	3,0	25 415	3,0
Fiscalité reversée	2 407	4,9	5 465	2,0	7 873	2,9
Impôts indirects et autres taxes (*)	1 795	4,2	3 956	5,2	5 751	4,9
Concours de l'Etat	7 728	3,9	11 195	1,4	18 923	2,4
- DGF	6 281	2,5	9 407	2,1	15 688	2,3
- Autres dotations	98	12,4	297	-3,6	395	0,0
- Péréquation et compensations fiscales	1 349	10,5	1 491	-1,8	2 840	3,7
Subventions et participations	1 090	5,4	1 642	2,9	2 732	3,9
Autres produits de fonctionnement	3 107	4,5	3 956	-5,8	7 063	-1,5
Autofinancement (2) - (1)	5 397	5,6	5 515	1,1	10 912	3,3

(*) hors reversements sur impôts et taxes

En dehors de l'augmentation du nombre d'agents payés par les communes, cette progression des dépenses de personnel par rapport à 2005 provient de la revalorisation du point d'indice. En effet, la hausse de 1,8% du point d'indice intervenue en 2005 se fait pleinement sentir en 2006, à laquelle s'ajoute celle de 0,5% intervenue en juillet 2006 (0,25% en année pleine) ainsi que le point d'indice supplémentaire attribué à l'ensemble les fonctionnaires en novembre 2006. De plus, l'effet structurel du GVT (glissement vieillesse technicité) tire également les traitements à la hausse.

Les charges sociales retrouvent en 2006 une progression proportionnelle à celle des traitements après l'accélération constatée en 2005, en liaison avec la mise en place de la retraite additionnelle de la fonction publique.

Consécutivement à la réforme de la nomenclature comptable M14 appliquée par les communes, les **transferts financiers**, composés des contingents et participations obligatoires et des subventions de fonctionnement reculent de 3,2%. Mais à périmètre constant les transferts financiers s'apprécient de 3,8%. Ainsi, les subventions de fonctionnement versées par les communes augmentent de 4,8% et les contingents et participations obligatoires de 1,9%.

Après quatre exercices de baisse, les **charges financières** repartent à la hausse en 2006 (+5,6%) et annulent les baisses de 2004 et de 2005. Cette progression s'inscrit dans un contexte de hausse des taux et d'une reprise de l'endettement des communes intervenue en 2004 et 2005.

Enfin, le recul de 4,9% des **autres charges de fonctionnement** est essentiellement le fait des communes de plus de 10 000 habitants (-12,0%).

Les produits de fonctionnement progressent (+2,5%) à un rythme similaire à celui de l'an passé.

Les produits de fonctionnement enregistrent une progression de 2,5% soit un rythme similaire à l'exercice précédent (+2,6%). En revanche, hors réforme de la nomenclature M14, la hausse des produits s'accélère pour

atteindre 3,2%. En 2006, les petites communes connaissent un rythme de progression de leurs produits (+3,8%) deux fois plus rapide que celui des grandes communes (+1,8%).

Les produits de fonctionnement des communes sont constitués pour quasiment la moitié par la fiscalité directe (impôts directs et fiscalité reversée) dont le montant augmente de 3,0% en 2006.

Le produit des quatre **taxes directes locales** s'accroît en moyenne de 3,0% en 2006. Néanmoins, il est à noter une stagnation voire même un repli de la fiscalité directe perçue par les communes de moins de 500 habitants à la suite de l'exonération de 20% des bases de la taxe foncière sur les propriétés non bâties taxées au profit des communes et des groupements. Cette mesure, compensée intégralement par l'État, est prise en faveur des terres agricoles lesquelles représentent une superficie importante des petites communes rurales. Sinon, l'ensemble des communes continue de bénéficier d'une croissance dynamique des bases d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti grâce à la revalorisation de 1,8% des valeurs locatives et de la progression de la matière taxable. Dans ce contexte, les communes ont limité la hausse des taux.

La **fiscalité reversée** aux communes progresse (+2,9%) à un rythme moindre que par le passé (+5,5%) en 2005. Ce ralentissement est consécutif à la moindre progression des communes rejoignant un groupement à taxe professionnelle unique (TPU). En 2004, plus de 1 000 nouvelles communes étaient devenues membres d'un groupement à TPU alors qu'elles ne sont que 726 entre 2005.

Le taux d'accroissement des **impôts indirects** reste fort (+4,9%) malgré un léger fléchissement par rapport à 2005 (+5,4%).

Cette ressource est constituée notamment par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la taxe additionnelle aux droits de mutation. Le produit de la TEOM continue de décroître (-4,8%) surtout dans les communes de moins de 10 000 habitants où le recul est de l'ordre de 25,0%. Ce repli est la conséquence du transfert à des groupements de la compétence du traitement et de l'enlèvement

des ordures ménagères s'accompagnant de celui de la ressource constituée par la TEOM. En revanche, les communes continuent de bénéficier du dynamisme du marché de l'immobilier entraînant une hausse de 13,8% des taxes additionnelles aux droits de mutation.

Les **concours financiers de l'État** aux communes s'accroissent globalement de 2,4%, mais revêtent des situations contrastées entre collectivités et selon le type de concours.

Ainsi, la **dotation globale de fonctionnement** des communes progresse à un rythme commun aux petites et aux grandes communes.

La situation est inversée pour les recettes issues de **péréquation et compensations fiscales** qui régressent (-1,8%) pour les communes de plus de 10 000 habitants et bondissent de 10,5% dans les petites communes. Il s'agit là des conséquences de l'exonération de la taxation de 20% du foncier non bâti évoquée précédemment.

Les **subventions et participations** qui avaient reculé les années précédentes avec la fin des aides liées aux emplois jeunes repartent à la hausse (+3,9%). Elle résulte de la progression des autres participations de l'État (+19,3%) et des versements des organismes autres que des collectivités (+6,1%).

Enfin, sans la réforme de la M14 sur les subventions d'équipement les **autres produits** ne diminueraient pas de 1,5% mais progresseraient de 5,2%.

Dans ce contexte de progression des charges légèrement en deçà de celle des produits, l'autofinancement progresse de 3,3% pour

s'établir à 10,9 milliards d'euros.

Investissement

Les dépenses d'équipement poursuivent leur tendance dynamique (+7,6%).

Les **emplois d'investissement** (hors dette) sont en progression de 8,7% cependant cette hausse est accélérée par la réforme de la M14.

S'agissant des **dépenses d'équipement**, les communes continuent d'investir en accroissant pour la quatrième année consécutive leurs dépenses de 7,6% après une progression de 7,7% en 2005 et 11,1% en 2004.

Ce dynamisme est lié à la mise en œuvre de normes européennes (notamment dans le domaine de l'environnement), au renchérissement des coûts de construction, à la fin de grands travaux telle la mise en service du tramway parisien. En outre, il ne faut pas négliger l'effet lié au cycle électoral qui voit la concrétisation des projets initiés au début de la mandature.

Pour l'exercice 2006, les **emplois d'investissement** des communes sont gonflés par l'arrivée dans cette section de l'intégralité des subventions d'investissements versées. Néanmoins, une partie de ces subventions était déjà présente dans les **autres dépenses** de cette section au travers des charges à répartir qui diminuent en conséquence.

Le taux de croissance des ressources d'investissement s'accélère fortement (+12,2%).

Investissement en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)
Emplois d'investissement (hors dette)	10 901	6,5	11 557	11,0	22 458	8,7
Dépenses d'équipement	10 390	5,9	10 483	9,3	20 873	7,6
Subventions d'équipement	182		672		854	
Autres dépenses	329	-22,2	402	-51,3	731	-41,4
Ressources d'investissement (hors emprunts)	5 343	2,4	5 698	23,3	11 041	12,2
FCTVA	1 177	7,6	1 064	11,2	2 242	9,3
Autres dotations et subventions	2 997	1,7	2 460	12,8	5 457	6,4
Autres recettes (a)	1 168	0,0	2 174	45,8	3 343	25,7
Remboursements de dettes (b)	2 514	-4,7	3 561	-12,6	6 075	-9,5
Emprunts (b)	3 277	6,5	4 196	-8,5	7 473	-2,5

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

(b) hors refinancements de dettes

Hormis les emprunts et l'autofinancement, les recettes d'investissement des communes sont constituées pour l'essentiel du FCTVA, des subventions d'investissement et du produit des cessions d'immobilisations.

L'écart de rythme de croissance entre **ressources** et **emplois d'investissement** qui était de +1 point en 2005 bondit en 2006 pour s'établir à +4,4 points. Ce résultat provient des produits de cessions d'actifs de la ville de Paris qui présente une différence entre 2005 et 2006 de 460 millions d'euros. Sans ces produits non récurrents, le différentiel entre les ressources et les emplois d'investissement serait négatif de -1,2 point.

Le **fonds de compensation pour la TVA** qui correspond aux remboursements de la TVA acquittée sur les investissements réalisés en N-2 s'apprécie de 9,3%. Il s'agit là d'une conséquence de la reprise de l'investissement constatée en 2004 (+11,1%).

La hausse de 6,4% **des subventions d'investissement** est à mettre en corrélation avec l'accroissement en 2006 de l'investissement direct.

Les **autres recettes** qui comprennent notamment les produits de cessions d'immobilisations progressent de 45,8% pour les communes de plus de 10 000 habitants en raison du montant observé pour la ville de Paris alors qu'elles sont stables pour les autres communes.

Cependant, pour assurer le financement de leurs immobilisations, les communes se doivent de recourir à des ressources externes. Ainsi, les communes ont souscrit pour 7,5 milliards d'euros d'emprunts nouveaux en 2006.

Équilibre financier global

Les hausses de l'autofinancement et des ressources d'investissement ne couvrent pas la progression de l'investissement obligeant les communes à s'endetter.

La croissance de l'autofinancement (+0,3 milliard) et celle des ressources d'investissements (1,2 milliard d'euros) ne permettent pas de financer la progression des emplois d'investissement constatés en 2006 (1,8 milliard d'euros).

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Produits	67 757	Autofinancement	10 912
Impôts directs	25 415	Ressources d'investissement hors emprunts	11 041
Fiscalité reversée	7 873	Endettement	1 398
Impôts indirects	5 751	Emplois d'investissement hors dette	22 458
Concours de l'Etat	18 923	Augmentation du FDR	892
Subventions et participations	2 732		
Autres produits	7 063		
Charges	56 846		
Achats et charges externes	14 493		
Charges de personnel	28 988		
Subventions et contingents	8 692		
Charges financières	2 225		
Autres charges	2 448		

Equilibre financier global

en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)	2006	06/05 (en %)
Dépenses totales	33 807	3,6	51 571	2,6	85 378	3,0
Recettes totales	34 410	3,8	51 862	2,8	86 272	3,2
Charges de fonctionnement (1)	20 393	3,3	36 453	1,9	56 846	2,4
Produits de fonctionnement (2)	25 789	3,8	41 968	1,8	67 757	2,5
Autofinancement (A) = (2)-(1)	5 397	5,6	5 515	1,1	10 912	3,3
Emplois d'investissement (hors dette)	10 901	6,5	11 557	11,0	22 458	8,7
Ressources d'investissement (hors emprunts)	5 343	2,4	5 698	23,3	11 041	12,2
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	763	NS	635	NS	1 398	NS

Ainsi, les opérations d'investissement (hors emprunts) présentent en 2006 un solde négatif (-0,5 milliard d'euros), deux fois plus important qu'en 2005.

Aussi, les communes continuent de s'endetter. En effet, la diminution des remboursements et des souscriptions d'emprunts constaté est corrélative à la réforme de la nomenclature M14 qui a débudgétisé les opérations de transferts et de mise à disposition des immobilisations et des emprunts afférents. Il s'agit d'opérations qu'il n'était pas possible d'identifier auparavant dans la comptabilité.

Dans ce contexte, le montant des souscriptions reste supérieur à celui des remboursements entraînant un alourdissement de 1,4 milliard d'euros de l'endettement des communes.

Ainsi, fin 2006 l'encours de la dette à long et moyen terme des communes atteint 53,4 milliards d'euros soit un accroissement de 2,7% par rapport à 2005. Il est à noter que d'un point de vue purement arithmétique l'endettement nouveau est supérieur aux besoins réels des communes.

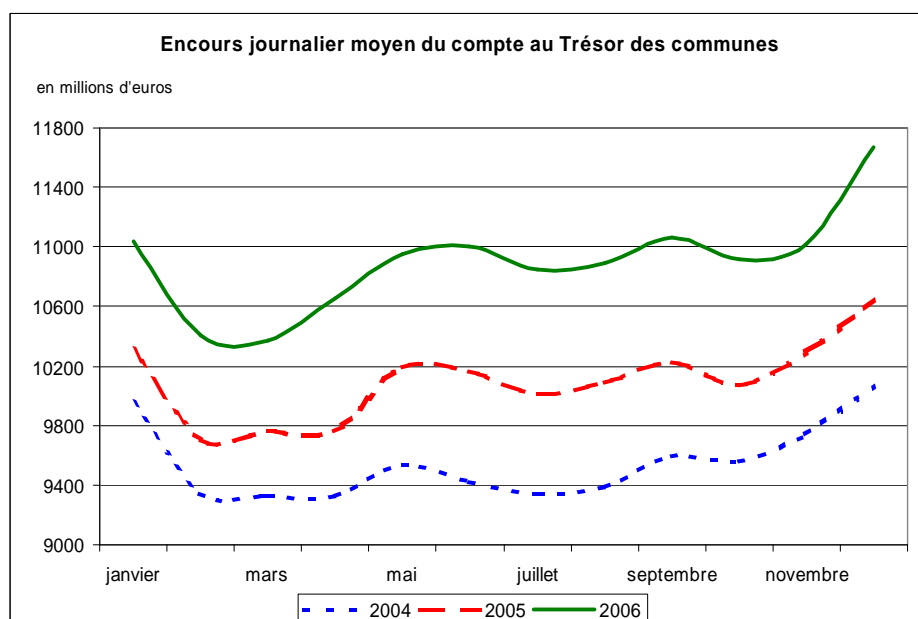
Dans ces conditions le fonds de roulement des communes progresse de 892 millions d'euros.

Trésorerie

En 2006, l'encours journalier moyen de trésorerie des **communes** s'établit à 10,9 milliards d'euros, soit une hausse de 7,9% par rapport à 2005. Cet encours moyen représente 45,9 jours de dépenses totales des communes contre 43,9 en 2005.

Cette évolution est le fait des communes de moins de 10 000 habitants qui détiennent 80,8% de l'encours global des communes.

En 2006, le profil infra-annuel de la courbe de l'encours de trésorerie des communes suit celui des deux exercices précédents avec toutefois une hausse plus marquée de l'encours dès le mois de mars et une relative stabilité (plus ou moins 1%) autour de 10,95 milliards d'euros de mai à novembre.

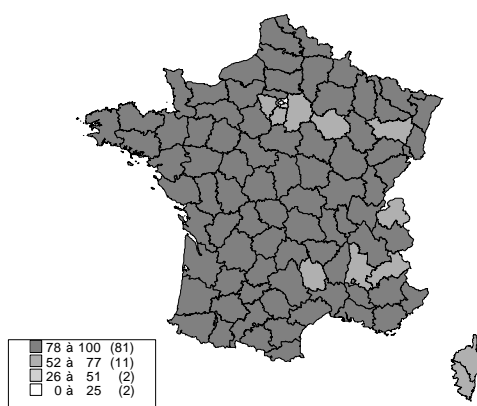


Les finances de l'intercommunalité

Avec seulement 49 créations (dont 2 communautés d'agglomération), l'année 2006 confirme bien un ralentissement dans l'évolution de l'intercommunalité fiscalisée. Ce phénomène est logique, les 2 573 Groupements à Fiscalité Propre (GFP) couvrant 90% des communes françaises au 31 décembre 2006. L'essor de l'intercommunalité entre 2000 et 2006 (723 GFP créés) n'a toutefois pas eu pour effet de réduire le nombre de syndicats, forme la plus ancienne de l'intercommunalité.

La masse totale des budgets principaux des GFP (charges de fonctionnement + dépenses d'investissement) s'élève à 30 milliards d'euros, en progression de 4,2% par rapport à 2005 avec une augmentation de 1,9% du nombre d'établissements. Par conséquent, le dynamisme des GFP a tendance à se poursuivre.

Part (en %) de la population regroupée en 2006 par département



Nombre de GFP et population par type en 2006

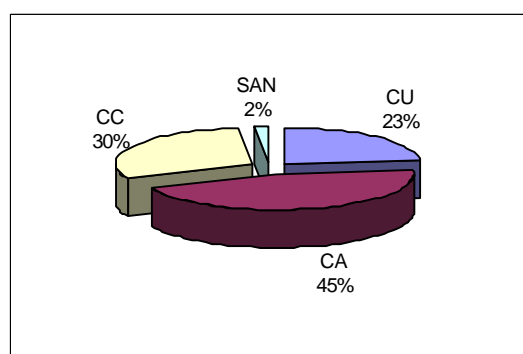
	effectif	nombre de communes	population		
			nombre d'habitants (en milliers)	répartition en%	06/05 en %
CU	14	356	6 220	11,7	0,1
dont TPU	11	323	5 881	11,0	0,15
CA	164	2 788	20 680	38,8	1,4
CC	2 389	29 735	26 078	48,9	3,8
dont TPU	980	11 985	13 956	26,2	8,7
SAN	6	34	357	0,7	1,4
TOTAL	2 573	32 913	53 335	100,0	2,4
dont TPU	1 161	15 130	40 874	76,6	3,6

La DGCP publie les résultats financiers et le dénombrement des groupements pour lesquels un compte de gestion a été rendu par le comptable public pour l'exercice 2006.

L'intercommunalité urbaine (communautés urbaines -CU-, communautés d'agglomération -CA-, syndicats d'agglomérations nouvelles -SAN-) concentre 51% de la population française et regroupe 70% des dépenses totales des GFP. Le poids des CA dans les dépenses totales augmente en 2006 (45% contre 39% en 2005) au détriment des CU.

Les communautés de communes (CC) sont constituées en majorité sur des territoires ruraux. Elles regroupent près de 26,1 millions d'habitants.

Part des différentes catégories de groupements dans les volumes budgétaires



Fonctionnement

Les GFP dégagent en 2006 un autofinancement de 3,4 milliards d'euros en progression de 12,2% par rapport à 2005.

Ce résultat d'ensemble est plus favorable aux CA et aux CC (dont l'autofinancement augmente respectivement de 16,8% et de 14,5%).

L'évolution des charges est marquée par l'augmentation des frais de personnel et des charges financières

Les évolutions constatées sont pour partie imputables aux modifications de périmètre de l'intercommunalité fiscalisée depuis l'entrée en vigueur de la loi du 12 juillet 1999.

Les compétences ont ainsi été accrues ou redistribuées. Certains organismes (CU ou CC) peuvent encore changer de régime fiscal. Les SAN, à terme, doivent disparaître.

Les comparaisons avec les données 2005 constituent donc de simples indications qui doivent être relativisées compte tenu de l'ampleur des transformations du secteur. Les créations vont certes se raréfier, mais il restera toujours des évolutions de territoires (fusions, transformations, changement de périmètre) et des modifications de régime fiscal.

Les CU dont le nombre est constant depuis plusieurs années ont stabilisé leurs budgets après avoir réalisé d'importants transferts de compétences entre les années 2000 et 2003. Ainsi, leur gestion est marquée par une évolution modérée des frais de gestion courante et des frais de personnel.

Les CA, toujours en évolution démographique positive, connaissent une augmentation significative de leurs dépenses (+12,6% pour les charges de personnel et +7,1% pour les frais de gestion courante). Les reversements de fiscalité pèsent encore pour 48% dans les charges de fonctionnement.

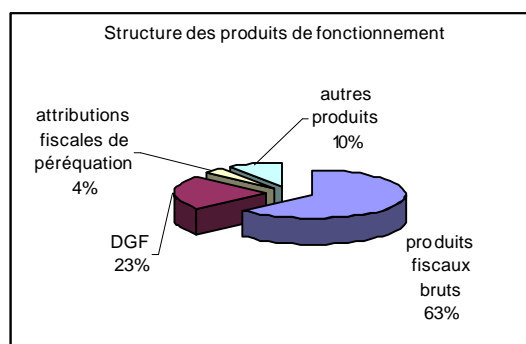
Les CC se révèlent encore la catégorie de GFP la plus dynamique avec 47 créations en 2006 et un volume de charges de fonctionnement qui progresse de 8,9%.

Les SAN, au nombre de 6, représentent moins de 2% des masses budgétaires totales.

En 2006 les budgets annexes des GFP ont réalisé, en données non consolidées, 8,1 milliards d'euros de dépenses totales, soit une progression de +4,5% par rapport à 2005. Quatre secteurs d'activité couvrent près de 91% des dépenses :

- l'eau et l'assainissement (39%) ;
- les transports (29%) ;
- les ordures ménagères (13%) ;
- l'aménagement des zones industrielles et d'habitation (10%).

Des produits caractérisés par la prédominance des recettes fiscales (63%) et des dotations de l'État



Les reversements de fiscalité ont été rajoutés aux produits de fonctionnement et intégrés dans les charges de fonctionnement.

Jusqu'en 1999, la taxe professionnelle unique (TPU) n'était obligatoire que pour les SAN et les communautés de villes. Les autres

Section de fonctionnement

en millions d'euros

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05
Nombre d'établissements *	14	0	164	2	2389	47	6	0	2573	49
	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05	2006	06/05
Charges de fonctionnement (1)	4 521	-2,9	10 210	1,4	6 609	8,9	306	0,7	21 646	2,6
Frais de gestion courante	912	3,4	1 878	7,1	1 523	10,7	56	0,0	4 369	7,4
Frais de personnel	1 060	2,9	1 456	12,6	1 251	14,4	82	2,5	3 849	10,1
Reversements de fiscalité	1 202	0,9	4 864	0,1	2 170	9,5	90	2,3	8 326	2,5
Subventions versées **	1 032	-15,4	1 485	-8,3	1 254	0,7	27	0,0	3 798	-7,6
Charges financières	162	16,5	169	23,4	126	10,5	43	2,4	500	15,7
Autres charges	153	-21,5	358	-12,3	285	9,6	8	-27,3	804	-8,0
Produits de fonctionnement (2)	5 475	-1,3	11 462	2,9	7 705	9,6	369	-3,4	25 011	3,8
Impôts et taxes	3 335	4,5	7 384	5,3	4 930	10,9	252	2,0	15 901	6,8
dont Impôts directs	2 437	4,8	5 915	4,9	3 696	9,5	240	1,3	12 288	6,2
Dotations globales de fonctionnement	1 430	1,6	2 915	3,7	1 437	11,7	57	1,8	5 839	5,0
Attributions fiscales de péréquation	118	-6,3	365	-5,2	366	-1,9	38	-2,6	887	-3,9
Autres produits	592	-28,0	798	-14,7	972	5,2	22	-45,0	2 384	-12,4
Capacité d'autofinancement (A)=(2)-(1)	954	7,1	1 252	16,8	1 096	14,5	63	-19,2	3 365	12,2

* Etablissements recensés pour lesquels un compte de gestion a été tenu durant l'exercice 2006 par le poste comptable

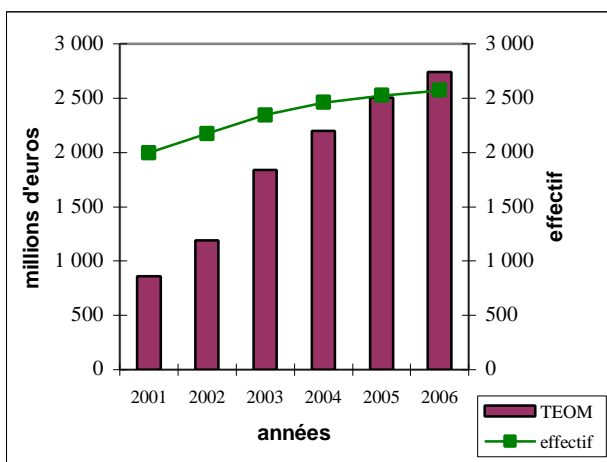
** Les subventions d'équipement sont transférées en section d'investissement en 2006

structures avaient le choix entre ce régime ou une fiscalité additionnelle reposant sur les quatre taxes ou encore sur une taxe professionnelle de zone. Au 31 décembre 2006, 41,1% des CC (contre 40% en 2005) et onze CU avaient opté pour la TPU.

Parallèlement, les structures intercommunales urbaines (CU, CA et SAN) dotées du régime fiscal basé sur la TPU bénéficient des attributions fiscales de péréquation qui s'attachent à ce type de fiscalité.

Le produit fiscal bénéficiant aux groupements augmente de 6,8%. La fiscalité indirecte progresse de 6,2% du fait de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Evolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et du nombre de GFP



Les disparités sont importantes selon le type de structure. Un habitant d'une CU a payé en moyenne 78,6 euros pour la TEOM en 2006, alors que celui d'une CC n'a déboursé que 43,1 euros. Pour les CA, un habitant paie 24 euros de moins qu'un habitant d'une CU.

année	2002	2003	2004	2005	2006
TEOM Millions euros	1 191,6	1 837,4	2 119,1	2 508,3	2 744,5
TEOM euros/hab.	26,5	37,6	41,8	48,1	51,5

Investissement

Forte croissance de l'investissement des GFP

Les dépenses d'équipement directes des GFP s'élèvent à 5,6 milliards d'euros et progressent de 12,7% par rapport à 2005.

Les groupements créés ou bien restructurés depuis 2000 entament de vrais programmes d'investissement. Ce dynamisme touche tous les GFP, à l'exception des SAN.

Les dépenses d'équipement des CU, d'un montant de 1,6 milliard d'euros, ont augmenté de 10,3% en un an. Elles représentent 29,2% des dépenses d'équipement des GFP alors qu'elles ne concentrent que 11,7% de la population en intercommunalité. Elles financent leurs projets par l'emprunt (pour 53,9%) et par des subventions d'équipement. Ce dernier poste a d'ailleurs fortement augmenté en 2006 grâce aux aides de l'Etat et d'autres collectivités (régions et départements). Ainsi, les CU redynamisent des bassins d'emplois après la fermeture d'usines ou bien finalisent des programmes de TCSP (Transport en Commun en Site Propre). L'augmentation de ces subventions avait bien été prévue lors des votes des budgets 2006 des CU (+53,5%).

Les CA assurent 38% des dépenses d'équipement directes totales. Ces structures, dont 88% ont plus de quatre années

Section d'investissement

en millions d'euros

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %
Dépenses d'investissement	2 514	-0,4	3 227	5,6	2 400	5,4	203	-7,3	8 344	3,3
Remboursements d'emprunts	466	2,0	532	4,7	360	-2,2	74	-17,8	1 432	0,6
Dépenses d'équipement directes	1 630	10,3	2 124	17,4	1 713	10,3	120	1,7	5 587	12,7
Autres dépenses	418	-29,0	571	-22,7	327	-7,9	9	-18,2	1 325	-21,8
Recettes d'investissement	1 505	12,5	2 054	7,7	1 555	6,3	133	8,1	5 247	8,6
Emprunts	878	4,0	1 226	19,4	534	1,9	95	9,2	2 733	10,1
FCTVA	103	4,0	207	34,4	206	11,4	12	33,3	528	18,1
Subventions d'équipement reçues	330	62,6	441	2,3	537	20,7	16	-15,8	1 324	20,6
Autres recettes	194	1,0	180	-39,0	278	-10,0	10	25,0	662	-17,7
Dette	4 761	9,5	4 719	17,1	2 891	6,7	1 188	1,8	13 559	10,7

d'existence, commencent à développer des programmes d'investissement. Elles ont fortement recours à l'emprunt (60% des recettes) pour financer les nouveaux chantiers.

D'un montant de 1,7 milliard d'euros, les dépenses d'équipement des CC affichent une progression de 10,3%.

Les SAN, quant à eux, ne participent plus aux dépenses d'investissement qu'à hauteur de 120 millions d'euros (2,1% de l'investissement direct des GFP).

En 2006, le niveau moyen des dépenses d'équipement d'une CU est de 116 millions d'euros, soit une augmentation de 10 millions par rapport à 2005. Il représente 9 fois le niveau moyen d'une CA qui s'établit à 13 millions d'euros. Enfin, le niveau moyen des dépenses d'équipement d'une CC reste inférieur à 1 million d'euros. Ces différences mettent en évidence, à côté de la vocation (urbaine ou rurale) de chaque structure intercommunale, le poids des compétences exercées par chacune des structures. En effet, les CU interviennent sur de gros projets d'aménagement (réseau de transports en commun urbains, modernisation et rénovation de quartiers, aménagement de zones industrielles ...). Les CA, malgré leur caractère urbain, développent des chantiers moins lourds dans les mêmes domaines de compétence et les masses financières qu'elles engagent restent encore limitées.

Il convient de préciser que le montant des investissements des GFP n'intègre pas les opérations d'ordre correspondant aux biens mis à disposition par les communes participant aux groupements ou à la reprise d'actifs appartenant aux anciennes structures modifiées. Si ces biens ne correspondent pas à des investissements réels, ils constituent néanmoins des moyens d'action immédiate

pour les GFP. Ces mises à disposition sont importantes lors des créations de structures intercommunales. En 2006 les mises à disposition ont atteint un niveau très faible de 135 millions d'euros, soit 9 fois moins qu'en 2005. Ceci semble confirmer le ralentissement des transferts de compétences entre communes et GFP, ralentissement déjà noté avec le faible nombre de créations de nouvelles structures en 2006.

Équilibre financier global

Le financement des investissements est assuré principalement par une CAF dynamique et un recours à l'emprunt

La CAF, d'un montant de 3,4 milliards d'euros, affiche une progression de 12,2%. Les groupements accentuent leur endettement en 2006 (+10,7% par rapport à 2005). L'accroissement de l'endettement est particulièrement marqué pour les CA.

Trésorerie

L'encours journalier moyen de trésorerie des GFP augmente de 6,1%. Il représente 45,1 jours de dépenses totales (en incluant les reversements de fiscalité aux communes dans les dépenses), soit un ratio supérieur de 13 jours à celui de 2005 (31,9 jours de dépenses).

L'encours de trésorerie baisse régulièrement sur les sept premiers mois de l'année et ne se redresse qu'en fin d'exercice.

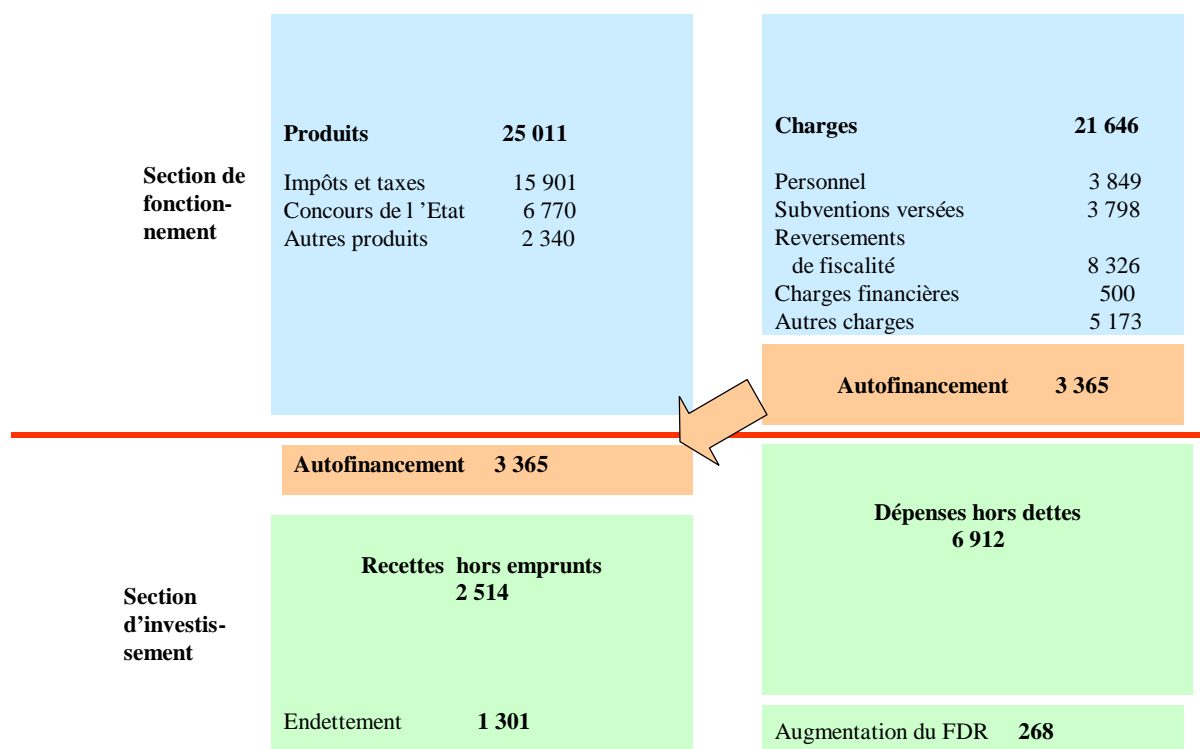
Equilibre financier global des GFP

en millions d'euros

	CU		CA		CC		SAN		Total	
	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %	2006	06/05 en %
Dépenses totales	7 035	-2,0	13 437	2,4	9 009	7,9	509	-2,7	29 990	2,8
Recettes totales	6 980	1,4	13 516	3,6	9 260	9,1	502	-0,6	30 258	4,6
Charges réelles de fonctionnement (1)	4 521	-2,9	10 210	1,4	6 609	8,9	306	0,7	21 646	2,6
Produits réels de fonctionnement bruts des reversements de fiscalité(2)	5 475	-1,3	11 462	2,9	7 705	9,6	369	-3,4	25 011	3,8
Capacité d'autofinancement A=(2)-(1)	954	7,1	1 252	16,8	1 096	14,5	63	-19,2	3 365	12,2
Emplois d'investissement hors dettes	2 048	-0,9	2 695	5,8	2 040	6,9	129	0,0	6 912	3,9
Ressources d'investissement hors emprunts	627	27,2	828	-6,0	1 021	8,6	38	5,6	2 514	7,0
Variation d'endettement (emprunts-remboursements)	412	n.s.	694	n.s.	174	n.s.	21	n.s.	1 301	n.s.

Équilibre financier global des GFP

(En millions d'euros)



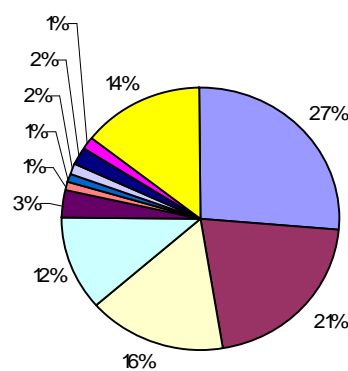
Le poids des syndicats reste important dans les finances des collectivités locales, même si 90% des communes ont adhéré à un groupement fiscalisé.

En 2006, les budgets globaux (charges de fonctionnement + dépenses d'investissement) des syndicats (SIVU et SIVOM) se sont élevés à 16,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 7% par rapport à 2005.

Les SIVU (syndicats à vocation unique) – dont 15 280 ont fait l'objet d'une centralisation – sont intervenus pour 14 milliards d'euros dans de nombreux secteurs d'activité dont quatre principaux :

- l'eau et l'assainissement pour 3,7 milliards d'euros ;
- le traitement et l'enlèvement des ordures ménagères pour 2,9 milliards d'euros ;
- les transports pour 2,2 milliards d'euros ;
- la production et la distribution d'énergie pour 1,7 milliard d'euros.

Il convient de souligner la baisse des dépenses relatives aux ordures ménagères, signe des transferts de cette compétence au profit des GFP.



Les finances des départements

Fonctionnement (départements)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Charges de fonctionnement (1)	37 431	39 291	+5,0	41 973	+6,8
Achats et charges externes	4 713	4 906	+4,1	5 150	+5,0
Frais de personnel	6 131	6 555	+6,9	7 069	+7,8
Subventions et contingents	25 189	26 540	+5,4	28 535	+7,5
Charges financières	750	629	-16,1	704	+11,9
Autres charges de fonctionnement	648	661	+2,0	515	-22,0
Produits de fonctionnement (2)	45 104	47 604	+5,5	51 477	+8,1
Impôts directs	15 750	16 906	+7,3	18 403	+8,9
Impôts indirects et autres taxes	11 776	13 922	+18,2	14 698	+8,4
Concours de l'Etat	12 903	12 413	-3,8	12 919	+4,1
- DGF	11 318	10 841	-4,2	11 315	+4,4
- Autres dotations	418	376	-10,0	432	+14,9
- Péréquation et compensations fiscales	1 167	1 197	+2,5	1 171	-1,3
Subventions et participations	2 167	2 172	+0,3	3 232	+48,8
Autres produits de fonctionnement	2 509	2 191	-12,7	2 225	+1,6
Autofinancement (A)=(2) - (1)	7 673	8 313	+8,3	9 504	+14,3

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement connaissent cette année encore une augmentation sensible (+6,8%). Cette progression est la résultante concomitante de la poursuite des transferts de l'acte II de la décentralisation mais également d'un rythme soutenu des dépenses sociales traditionnelles des départements. Les compensations versées par l'État conformément aux règles législatives et le dynamisme de la fiscalité locale permettent aux conseils généraux de dégager un autofinancement (9 504 millions d'euros) en net progression par rapport à celui de l'année précédente (+14,3%).

Les **achats et charges externes** croissent à un rythme légèrement supérieur à celui de l'année dernière (+5%). Ce poste qui correspond aux dépenses courantes des collectivités locales

comprend notamment le coût des transports collectifs.

En effet, le renchérissement du prix des carburants durant l'année 2006 s'est ainsi répercuté sur les factures des départements dans ce domaine. A cela s'ajoute, tout naturellement l'impact de l'inflation pour l'achat des consommations quotidiennes.

Les **frais de personnel** connaissent une augmentation sensible (+7,8%) encore plus soutenue qu'en 2005 (+6,9%). Cet accroissement des dépenses de personnel s'explique partiellement par la hausse du SMIC et des traitements de la fonction publique (revalorisation traditionnelle du point d'indice) mais également par la prise en charge des salaires des personnels techniciens et ouvriers des services (TOS) recrutés sous forme de contrats aidés ou recrutés comme agents non titulaires de droit public.

L'augmentation des **subventions et contingents** en 2006 (+7,5%) est la conséquence, d'une part, d'un rythme soutenu des dépenses à caractère social des départements (APA, RMI) et, d'autre part, de transferts de nouvelles compétences dont :

- La nouvelle prestation de compensation des personnes handicapées (PCH) qui se substitue à l'ACTP mais avec une base élargie. Au demeurant, les départements assurent la tutelle administrative et financière des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).
- La recentralisation sanitaire, certains départements reprenant à leur charge certains dispositifs sanitaires (ex : lutte contre les grandes maladies).

Les **charges financières** progressent de 11,9%.

La hausse du recours à l'emprunt relevée en 2005 (+19%) a eu un effet mécanique sur le niveau des charges financières en 2006.

Les **produits de fonctionnement** augmentent en 2006 à un rythme plus soutenu que celui des charges (+8,1%) sous l'effet de la progression des ressources fiscales directes et indirectes.

Le produit des **impôts directs** progresse de 8,9% en 2006 contre 7,3% l'année précédente. La fiscalité directe locale représente ainsi plus de 35% des recettes de fonctionnement des conseils généraux.

Les bases d'imposition de la fiscalité directe locale progressent (+3,6%), tandis que les taux, eux, augmentent de 3,5%.

Les **impôts indirects et autres taxes** représentent également une part importante (28,5%) des produits de fonctionnement des départements. Cette part se maintient par rapport l'année dernière (29%). La dynamique de ce poste de recettes (+8,4% par rapport à 2005) s'explique :

- par le transfert de l'État aux départements du produit d'une fraction supplémentaire du taux de la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) (1 milliard d'euros en 2006) en compensation des nouvelles compétences aboutissant à un transfert total de TSCA aux départements de 1,1 milliard d'euros.
- par l'augmentation du produit des droits d'enregistrement (+14%) sous l'effet de la

bonne tenue de l'activité du marché immobilier associée à des montants de transactions en hausse.

Les **concours de l'État** connaissent une progression significative en 2006 sous l'impulsion de l'augmentation de la DGF (à l'intérieure de celle-ci la dotation forfaitaire et la dotation de compensation croissent simultanément) et de l'intégration dans le Fonds de mobilisation pour l'insertion d'une dotation supplémentaire correspondant à l'abondement exceptionnel versé en 2005 qui couvre une partie des charges liées au RMI.

Les **subventions et participations reçues** progressent sous l'impulsion notamment à la dotation versée par la CNSA au titre du handicap.

Investissement

Les **dépenses d'équipement directes** continuent de croître en 2005 (+6,1%) et s'élèvent donc à 7,7 milliards d'euros. Les collèges et la voirie départementale constituent les principaux postes d'investissement. Au surplus, l'entretien des routes nationales, transféré aux départements au 1^{er} janvier 2006, impacte les dépenses d'investissement.

Les **subventions d'équipement versées** augmentent de 5,5% (contre 2,2% en 2005). Cette hausse tendancielle est imputable à l'augmentation annuelle des coûts dans le bâtiment (indexation sur le coût des matières premières). Ces subventions versées à des tiers (autre collectivité locale, autres organismes publics..) sont effectuées pour la réalisation de frais d'études et de recherches ou bien encore pour participer à des travaux.

Les **ressources d'investissement** comprennent diverses dotations dont la principale est le FCTVA. Celui-ci augmente de 11,9% en 2006. Cette évolution est supérieure à l'évolution des dépenses d'équipement directes des départements en 2004 (+4%), (le FCTVA étant versé deux ans après la réalisation de l'investissement). Ainsi, l'augmentation plus que proportionnelle du FCTVA constatée en 2006 provient d'un rattrapage opéré par certains départements qui n'avaient pas émis de titre de FCTVA en 2005.

Investissement (départements)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	11 729	12129	+3,4	12 877	+6,2
Dépenses d'équipement	6 899	7 299	5,8	7 743	+6,1
Subventions d'équipement versées	4 416	4522	2,4	4 769	+5,5
Autres dépenses	414	308	-25,5	365	+18,2
Ressources d'investissement (hors emprunts)	2 803	2783	-0,7	3 209	+15,3
FCTVA	890	880	-1,1	985	+11,9
Autres dotations et subventions	1 325	1426	7,6	1 551	+8,8
Autres recettes (a)	589	477	-19,0	672	+40,9
Remboursements d'emprunts*	2 562	2885	12,6	3 151	+9,2
Emprunts*	3 370	4039	19,9	4 140	+2,5

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

Les **autres dotations et subventions d'équipement** progressent cette année encore (+8,8%). Alors que la DGE (dotation globale d'équipement) baisse, la dotation scolaire continue d'augmenter ainsi que les subventions d'investissement.

Les **autres recettes d'investissement** augmentent de 40,9% mais portent sur des masses financières moins importantes. Les produits de cessions progressent ainsi de 117 millions d'euros.

Equilibre financier global (départements)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Dépenses totales*	51 722	54 305	+5,0	58 002	+6,8
Recettes totales*	51 277	54 426	+6,1	58 826	+8,1
Charges de fonctionnement (1)	37 431	39291	+5,0	41 973	+6,8
Produits de fonctionnement (2)	45 104	47604	+5,5	51 477	+8,1
Autofinancement (A) = (2)-(1)	7 673	8 313	+8,3	9 504	+14,3
Emplois d'investissement (hors dette)	11 729	12129	+3,4	12 877	+6,2
Ressources d'investissement (hors emprunts)	2 803	2783	-0,7	3 209	+15,3
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	808	1 154	NS	989	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

Équilibre financier global

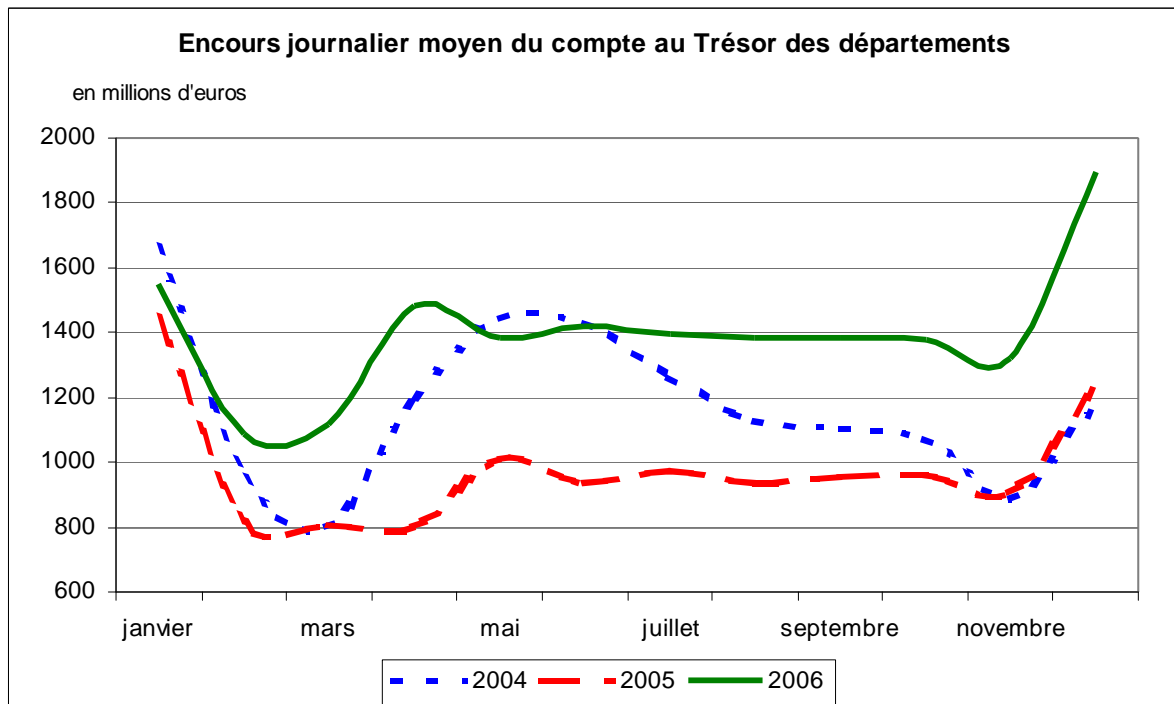
En 2006, l'autofinancement des départements continue de progresser (+14,3%) grâce à des produits de fonctionnement particulièrement dynamiques. La part de la CAF dans le total des produits de fonctionnement reste stable de 18,4% contre 18,3% en 2005.

Toutefois, cet autofinancement, ajouté aux ressources d'investissement hors emprunt, ne couvre pas tout à fait les emplois d'investissement et l'équilibre a été trouvé grâce au recours à l'emprunt. L'encours de dette augmente donc de 989 millions d'euros mais cette progression demeure moindre que celle constatée l'année précédente (+1 154 millions d'euros). Le recours à l'emprunt couvre la différence entre les recettes et les dépenses et, pour le surplus, vient abonder le fonds de roulement.

Le fonds de roulement augmente donc en 2006 de 825 millions d'euros, soit une hausse de 59% par rapport à 2005. Cette variation du fonds de roulement couvre un besoin en fonds de roulement qui augmente de 27,8%. Toutefois, cette augmentation du fonds de roulement signifie également que les conseils généraux ont mobilisé un niveau de ressources (dont des emprunts) supérieur à celui de leurs besoins.

La trésorerie en fin d'exercice, résultante de la relation « fonds de roulement – besoin en fonds de roulement », augmente logiquement en 2006 par rapport à fin 2005.

Équilibre financier global		(En millions d'euros)		
Section de fonctionnement	Produits	51 477	Charges	41 973
	Impôts directs	18 403	Achats, charges externes	5 150
	Impôts indirects	14 698	Personnel	7 069
	Concours del'Etat	12 919	Subventions et contingents	28 535
	Subventions et participations	3 232	Charges financières	704
	Autres produits	2 225	Autres charges	515
			Autofinancement	9 504
Section d'investissement	Autofinancement	9 504	Emplois d'investissement hors dettes	12 877
	Ressources d'investissement hors emprunts	3 209		
	Endettement	989	Augmentation du FDR	825



Trésorerie

L'encours moyen de trésorerie des départements est en forte hausse en 2006, avec une moyenne de 1 400 millions d'euros soit une progression de 42% par rapport à 2005. Le rythme d'évolution infra-annuelle de la

trésorerie coïncide avec celui de 2005. Autrement dit, le phasage des encaissements et décaissements demeure identique. L'encours moyen représente 8,6 jours de dépenses des départements, contre 6,7 jours en 2005

Les finances des régions

Fonctionnement

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Charges de fonctionnement (1)	9 013	10 447	+15,9	11 728	+12,3
Achats et charges externes	1 196	1 183	-1,1	1 411	+19,2
Frais de personnel	571	619	+8,4	783	+26,5
Subventions et contingents	6 774	8 099	+19,6	9 000	+11,1
Charges financières	307	391	+27,1	369	-5,7
Autres charges de fonctionnement	164	156	-5,3	166	+6,1
Produits de fonctionnement (2)	13 584	15 777	+16,1	17 231	+9,2
Impôts directs	3 218	4 004	+24,4	4 456	+11,3
Impôts indirects et autres taxes	2 032	2 925	+43,9	3 890	+33,0
Concours de l'Etat	7 044	8 022	+13,9	8 257	+2,9
- DGF	4 836	4 947	+2,3	5 107	+3,2
- Autres dotations	1 985	2 837	+42,9	2 919	+2,9
- Péréquation et compensations fiscales	223	238	+6,9	231	-3,0
Subventions et participations	1 121	629	-43,9	438	-30,3
Autres produits de fonctionnement	170	197	+16,2	190	-3,5
Autofinancement (A)=(2) - (1)	4 571	5 330	+16,6	5 503	+3,2

Fonctionnement

La progression soutenue des charges observée en 2005 (+15,9%) se poursuit - dans une moindre mesure- en 2006 (+12,3%).

Cette évolution est notamment due aux dépenses induites par les récents transferts de compétences (dépenses liées aux premiers transferts de TOS -Techniciens et Ouvriers de Service-, formations sanitaires et sociales,...).

Le poste des **achats et charges externes**, qui regroupe l'ensemble des achats de biens et de services auprès des entreprises, évolue fortement (+19,2%). Depuis le reclassement des participations au titre de la formation professionnelle en achats de services⁵ en 2004,

les frais de formation professionnelle sont inclus dans ce poste. La forte progression de ce dernier découle ainsi des nouvelles compétences dévolues aux régions en matière de formation des travailleurs sociaux, de la formation des professions paramédicales et de sages-femmes. L'évolution des achats et charges externes peut s'expliquer également par la progression des effectifs dans la fonction publique territoriale. Les nouveaux emplois créés peuvent, en effet, influencer le volume des consommations intermédiaires.

L'année 2006 connaît une progression très rapide des **frais de personnel** (+26,5%), même si ces derniers demeurent marginaux dans le total des charges de fonctionnement des régions (6,7%). Cette hausse résulte des recrutements effectués pour gérer leurs nouvelles compétences (formation professionnelle), de facteurs « traditionnels »

⁵ L'application du nouveau Code des Marchés Publics impose la passation de marchés entre les régions et les centres de formation professionnelle. Ces marchés sont

des achats de services comptabilisés en achats et charges externes.

(revalorisation du point d'indice, effets du « Glissement Vieillesse Technicité »), mais surtout des premiers transferts de TOS.

Le poste des **subventions et contingents versés** par les régions représente 77,7% des charges de fonctionnement. Il progresse de 11,1% en 2006. Ce poste –avec celui des subventions d'équipement versées- traduit le rôle d'intervention et de soutien des régions auprès notamment d'autres collectivités publiques ou de personnes de droit privé.

Ainsi, en 2006, les régions se voient confier des missions élargies en matière de formation professionnelle. Elles prennent désormais en charge la formation qualifiante de demandeurs d'emplois adultes en organisant et en finançant des stages de formation professionnelle de l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes).

La région Ile-de-France prend aussi en charge depuis juillet 2005 avec d'autres collectivités le financement intégral du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) ; 2006 est donc la première année de « plein » exercice de cette nouvelle compétence. La région Ile-de-France verse 431,7 millions d'euros au titre de sa contribution au STIF (fonctionnement) et 5,78 millions d'euros au titre des subventions d'équipement.

Les contributions aux organismes de transport ont globalement représenté 1,83 milliard d'euros en 2006.

Les **charges financières** diminuent de 5,1% en 2006, après la forte hausse observée en 2005 (+27,1% en global, +13,4% si l'on neutralise les effets du rattachement des intérêts courus non échus de 2004 payés en 2005 et consécutifs au changement de nomenclature en 2005). Les régions bénéficient d'une conjoncture favorable avec des taux bas. En outre, cette évolution des charges financières s'inscrit dans un contexte de progression modérée du recours à l'emprunt en 2005 (+3,9%).

Les produits de fonctionnement sont tirés par une hausse de la fiscalité et augmentent de 9,2% .

Le produit des **impôts directs** progresse de 11,3% en 2006. Cette évolution –moins accentuée qu'en 2005- résulte tant d'une

hausse des taux que du dynamisme des bases de la fiscalité directe locale.

Le poste des **impôts indirects et autres taxes** évolue de 33%. Cette progression tient compte notamment du nouveau transfert de fiscalité - une fraction de TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers)- destiné à compenser les récents transferts de compétences initiés par la loi du 13 août 2004. Depuis 2006, l'assiette de la TIPP est régionalisée. Le produit calculé est déterminé en fonction des consommations de carburant enregistrées dans chaque région et non plus en fonction des consommations nationales de carburant. Les tarifs ont également été régionalisés en 2006. Les régions ont perçu 1 042,7 millions d'euros au titre de la TIPP en 2006 contre 454,22 millions en 2005.

Par ailleurs, la progression du poste des impôts indirects et autres taxes s'explique également par le relèvement du tarif de la taxe sur les certificats d'immatriculation (« cartes grises »). Ce poste pèse, en effet, pour 47% du poste des « impôts indirects et autres taxes » en 2006, soit 1 832,09 millions d'euros.

Les **concours de l'Etat** représentent une part importante des ressources des régions : 47,9% du total des produits de fonctionnement réels. Ils s'élèvent à 8,26 milliards d'euros en 2006 et sont en légère hausse (+2,9%), en raison notamment d'une progression de la Dotation Globale de Fonctionnement (+3,2%).

Les **subventions et participations reçues** par les régions diminuent fortement depuis 2005 : -43,9% en 2005, -30,3% en 2006. Cette évolution peut s'expliquer par deux éléments :

- la compensation des charges supportées par la région Ile-de-France au titre du STIF est désormais intégrée au reversement de TIPP, lequel est considéré comme une ressource fiscale.
- la loi de finances 2005 confère aux régions une ressource fiscale sous forme de taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage dite contribution au développement de l'apprentissage qui a remplacé une dotation.

Investissement

Investissement (régions)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	7 465	7 704	+3,2	8 257	+7,2
Dépenses d'équipement	2 683	2 582	-3,8	3 044	17,9
Subventions d'équipement versées	4 338	4 591	5,8	4 927	7,3
Autres dépenses	443	531	19,9	287	-46,0
Ressources d'investissement (hors emprunts)	1 518	1 675	10,3	1 589	-5,1
FCTVA	326	379	16,3	378	-0,3
Autres dotations et subventions	799	1 047	31,0	999	-4,6
Autres recettes (a)	393	250	-36,4	212	-15,2
Remboursements d'emprunts*	809	1 373	69,7	1 685	22,7
Emprunts*	2 027	2 106	3,9	2 691	27,7

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

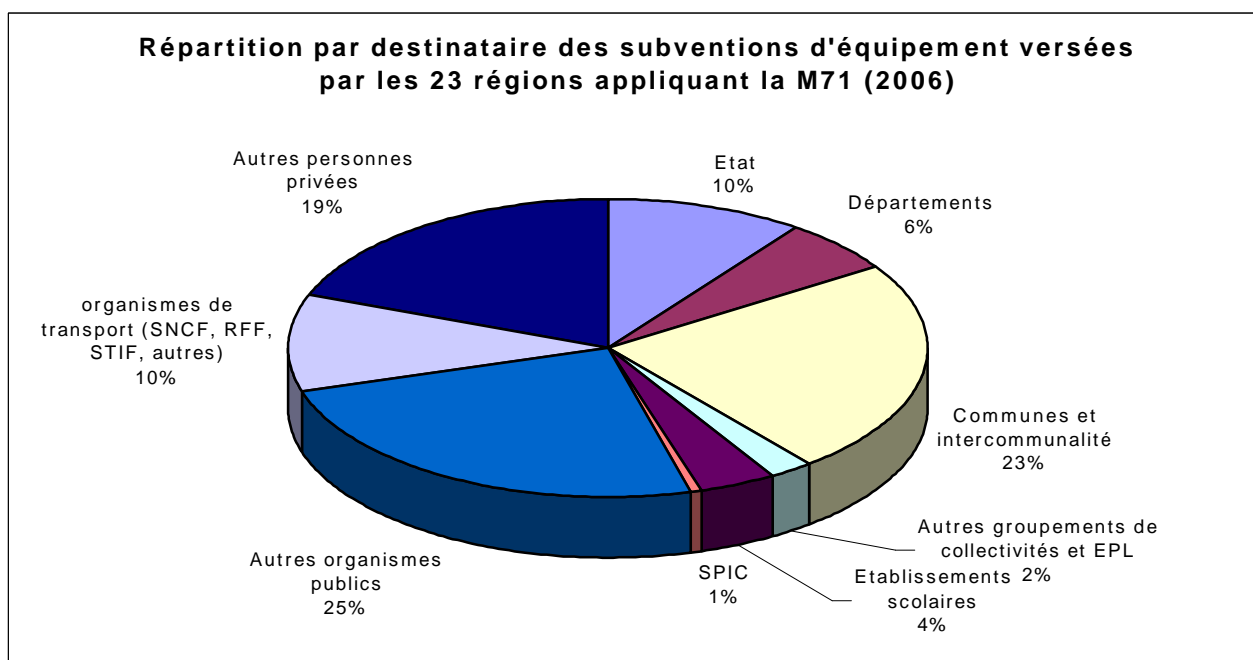
* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

L'effort d'équipement des régions est soutenu en 2006 (+7,2% par rapport à 2005).

Le poste des **dépenses d'équipement directes**, qui retrace les achats d'immobilisations ou travaux entrant dans le patrimoine de la région, atteint 3 044 millions d'euros en 2006, progressant ainsi de 17,9%. Les frais d'études et de recherche sont désormais pris en compte dans ce poste avec la nouvelle nomenclature M71.

Les **subventions d'équipement versées** par les régions représentent près de 60% du total des emplois d'investissement hors dette. En hausse continue depuis 2000, ce poste progresse de 7,3% en 2006

Cette évolution retrace notamment les opérations de clôture des contrats de plan Etat-Régions signés en 2000.



Les ressources d'investissement hors emprunt s'élèvent à 1 589 millions d'euros et diminuent de 5,1% en 2006. 62,6 % de ces ressources sont constituées de subventions d'investissement reçues, 23,8% de FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA).

Les subventions d'investissement reçues représentent 994,9 millions d'euros, dont 622,42 millions pour la dotation régionale d'équipement scolaire.

Equilibre financier global

Les régions ont connu une hausse importante de leur excédent en section de fonctionnement en 2005 (+16,6%). Cette évolution reste positive, mais ralentit en 2006 (+3,2%), en raison d'une progression plus rapide des charges que des produits de fonctionnement.

Equilibre financier global (régions)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Dépenses totales*	17 287	19 524	+11,8	21 670	+11,0
Recettes totales*	17 129	19 558	+13,0	21 510	+10,0
Charges de fonctionnement (1)	9 013	10 447	+15,9	11 728	+12,3
Produits de fonctionnement (2)	13 584	15 777	+16,1	17 231	+9,2
Autofinancement (A) = (2)-(1)	4 571	5 330	+16,6	5 503	+3,2
Emplois d'investissement (hors dette)	7 465	7 704	+3,2	8 257	+7,2
Ressources d'investissement (hors emprunts)	1 518	1 675	+10,3	1 589	-5,1
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	1 219	733	NS	1 006	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

Cet **autofinancement** net dégagé par la section de fonctionnement est complété par des ressources d'investissement elles-mêmes en diminution (-5,1%). L'ensemble du financement disponible pour l'investissement⁶ progresse légèrement en 2006 (+1,2%), alors que les emplois d'investissement augmentent de manière sensible dans le même temps (+7,2%).

De fait, l'équilibre du financement des investissements est assuré en 2006 par un recours plus important à **l'emprunt**. Ainsi, ce dernier a progressé de 27,7 % en 2006.

L'encours de la dette augmente donc de 14,6% en 2006 (soit +1,4 milliard d'euros). Le ratio dette / autofinancement⁷ passe ainsi de 1,83 à 2,03 en 2006, atteignant un niveau presque similaire à celui des départements (2,1 en 2006). Ce recours plus important à l'emprunt s'effectue cependant dans un contexte de taux d'intérêt bas.

⁶ = ressources d'investissement hors emprunt (dotations, subventions d'équipement ...) + autofinancement net des remboursements d'emprunts

⁷ il s'agit du nombre d'années qui seraient nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de l'autofinancement y étaient consacré.

Les finances des établissements publics de santé

Fonctionnement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Charges d'exploitation (1)	51 711	53 802	+4,0	55 865	+3,8
Achats et charges externes non médicaux	5 247	5 583	+6,4	5 766	+3,3
Frais de personnel	37 806	39 222	+3,7	40 933	+4,4
Achats et charges médicaux	7 551	7 890	+4,5	8 230	+4,3
Charges financières	430	438	+2,0	485	+10,7
Autres charges de fonctionnement	678	668	-1,4	450	-32,7
Produits d'exploitation (2)	55 245	56 926	+3,0	58 751	+3,2
Produits de l'Assurance Maladie	40 536	41 656	+2,8	42 663	+2,4
Produits médicaux	2 917	3 259	+11,7	3 701	+13,6
Produits non médicaux	5 731	5 186	-9,5	5 229	+0,8
Produits des activités médico-sociales	6 061	6 825	+12,6	7 158	+4,9
Autofinancement (A)=(2) - (1)	3 533	3 123	-11,6	2 886	-7,6

Fonctionnement

Les charges d'exploitation (+ 3,8 % en 2006) augmentent quasiment au même rythme qu'en 2005 (+ 4,0 %)

Les **frais de personnel** constituent près des trois quarts des charges d'exploitation des hôpitaux publics. Ils progressent en 2006 à un rythme voisin de celui de 2005 (+4,4 % contre +3,7 %).

Au sein de ces dépenses, il convient de distinguer les **dépenses de personnel médical** (médecins, praticiens hospitaliers) dont la progression en 2006 atteint 4,8 % et les **dépenses des personnels technique, administratif et soignant** qui augmentent de 3,8 %. Il est à noter que les rémunérations des personnels sous contrats (que ce soit en CDI ou en CDD) et les personnels employés dans le cadre de contrats aidés croissent davantage (+ 6,1 %) que les rémunérations des personnels ayant le statut de la Fonction Publique Hospitalière (+3,5 %).

Le poste des **achats et charges médicaux**, qui regroupe pour l'essentiel l'achat de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant est en augmentation de 4,3%, soit un niveau d'accroissement très voisin de celui de 2005.

Le poste **autres achats et charges externes non médicaux**, connaît, quant à lui, une progression modérée, de l'ordre de 3,3 %.

En détail, il apparaît que les dépenses alimentaires sont en baisse sensible. En revanche, les hausses en matière de dépenses de carburants, de combustibles, celles liées au chauffage et à l'approvisionnement en eau dépassent les 10 %. De son côté, le poste achats de services augmente modérément - de l'ordre de 3,3 %. La hausse des primes d'assurance est plus modérée que lors des précédents exercices (+ 4,4%). Les dépenses de maintenance et d'entretien ne s'accroissent que de 0,8 % ; parmi celles-ci, les dépenses liées à la maintenance du matériel médical n'augmentent que de 1 %⁸.

Après une baisse continue depuis 1992, les **charges financières** ont entamé, en 2005, une hausse, qui s'amplifie en 2006 (+10,7 %), consécutivement à l'accroissement soutenu de l'encours de la dette depuis 2002, lié au financement de l'effort d'investissement suscité par la mise en œuvre du plan Hôpital 2007.

⁸ Cette tendance tranche avec les fortes augmentations enregistrées au cours des exercices précédents.

Investissement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Emplois d'investissement (hors dette) (3)	4 570	4 895	+7,1	5 260	+7,5
Dépenses d'équipement	4 418	4 794	+8,5	5 188	+8,2
Autres dépenses	152	101	-33,8	73	-28,1
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	789	596	-24,6	482	-19,1
Dotations et subventions	400	400	+0,0	272	-31,9
Autres recettes (a)	390	196	-49,8	209	+7,0
Remboursements d'emprunts*	1 783	1 809	+1,5	2 158	+19,3
Emprunts*	2 887	2 873	-0,5	3 833	+33,4
Refinancements et opérations de gestion de dette					

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Les produits de fonctionnement sont en hausse de 3,2 %, ce qui est voisin de la progression de 2005.

Les produits issus de l'Assurance-Maladie constituent la majeure partie des recettes des EPS. La **part liée à la T2A**⁹ est passée de 25 % en 2005 à 35 % en 2006. Aussi, les produits provenant de la tarification des séjours atteignent-ils 8,99 milliards d'euros (+38,7 %), et la Dotation Annuelle Complémentaire (DAC) 15,98 milliards d'euros. S'y ajoutent les produits des médicaments et dispositifs facturés en sus des séjours pour 1,48 milliard d'euros. La Dotation Annuelle de Financement (DAF) représente 9,7 milliards d'euros environ et finance les activités n'entrant pas dans le champ de la T2A. Les dotations MIGAC¹⁰ viennent compléter le financement de l'Assurance Maladie à hauteur de 4,97 milliards d'euros.

Suite à la revalorisation des forfaits journaliers, et de la mise en place de dispositifs impliquant financièrement davantage les patients, les **produits médicaux** augmentent sensiblement en 2006, de plus de 13 % (soit + 220 millions d'euros). Les recettes issues du forfait journalier sont en accroissement de 8 %.

En revanche, les **produits non médicaux** des comptes de résultat principaux des EPS (titre III) stagnent, et restent à leur niveau de 2005 (+ 0,8 %), notamment suite à la nette diminution des recettes issues des remboursements de frais (-21 %) et de l'activité rétrocession de médicaments (-12 %).

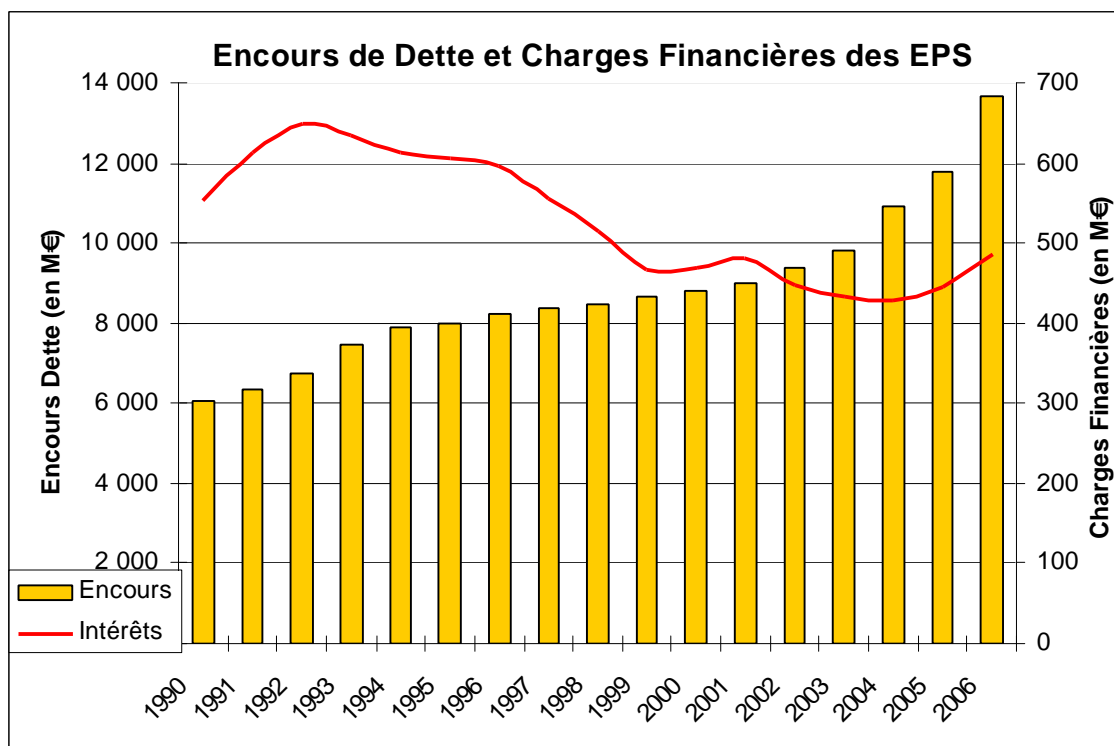
Investissement

La quatrième année de mise en œuvre du volet relance de l'investissement hospitalier du plan Hôpital 2007 se traduit par une nouvelle **hausse de l'effort d'investissement** des EPS de l'ordre de 8,2 %. Cette hausse est similaire à celle de l'exercice 2005.

L'accroissement des **dépenses d'équipement** concerne la construction ou la réhabilitation de bâtiments (+5,4 %), mais aussi les achats et les mises en services de nouveaux équipements et matériels (de l'ordre de + 4 % environ), ainsi que les immobilisations incorporelles (études).

⁹ T2A : Tarification A l'Activité

¹⁰ Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation.



Équilibre financier global

En raison d'une augmentation plus importante par rapport aux projections de septembre 2006, des produits de fonctionnement, **l'autofinancement** ne se réduit que de 240 millions d'euros environ, et se situe à un niveau voisin de 2,9 milliards d'euros (-7,6 %). Cependant, l'accroissement des dépenses d'investissement contribue à accroître le besoin de financement. Ainsi, les dépenses totales hors emprunts se sont davantage accrues que les recettes totales hors emprunts (+ 3,0 %) et continuent à leur être nettement supérieures.

L'autofinancement dégagé par la section d'exploitation est complété par des recettes affectées à l'investissement, comprenant diverses dotations et subventions, notamment le FMESPP (Fonds de modernisation des établissements sanitaires publics et privés) et des ventes d'éléments de patrimoine.

Les cessions d'immobilisations (177 millions d'euros) connaissent un accroissement important en 2006, et complètent les subventions d'équipement, permettant ainsi aux **ressources d'investissement des EPS** (hors emprunts) de ne se contracter que de 19 %.

Ces recettes restent toutefois marginales par rapport à l'ensemble des ressources nécessaires au financement des emplois d'investissement des EPS.

Quant à eux, les **besoins de financement** recouvrent non seulement les dépenses d'investissement directes, mais aussi les remboursements d'emprunts, soit un total de 7,42 milliards d'euros (+ 9 %).

Le solde entre les ressources¹¹ (hors emprunts) et le total des emplois¹², y compris les remboursements d'emprunts, continue de se dégrader en 2006 : - 4,05 milliards d'euros soit 1,07 milliard d'euros supplémentaires à financer. Les EPS ont mobilisé 3,83 milliards d'euros d'emprunts nouveaux, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2005. Parallèlement, le volume des remboursements d'emprunts a augmenté de 19,3 % pour atteindre 2,16 milliards d'euros.

L'endettement des EPS augmente ainsi de 1,67 milliard d'euros, soit + 14 %, et dépasse 13,6 milliards d'euros.

¹¹ Autofinancement (2 886) + Ressources d'investissement (482).

¹² Emplois d'investissement (5 260) + Remboursements d'emprunts (2 158).

Equilibre financier global (Etablissements publics de santé)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Dépenses totales*	58 065	60 507	+4,2	63 283	+4,6
Recettes totales*	58 921	60 394	+2,5	63 065	+4,4
Charges de fonctionnement (1)	51 711	53 802	+4,0	55 865	+3,8
Produits de fonctionnement (2)	55 245	56 926	+3,0	58 751	+3,2
Autofinancement (A) = (2)-(1)	3 533	3 123	-11,6	2 886	-7,6
Emplois d'investissement (hors dette) (3)	4 570	4 895	+7,1	5 260	+7,5
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	789	596	-24,6	482	-19,1
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	1 104	1 064	-3,6	1 675	+57,4

* y compris refinancements

Le ratio dette sur capacité d'autofinancement¹³ se dégrade nettement : il passe de 3,83 années en 2005 à 4,73 années en 2006.

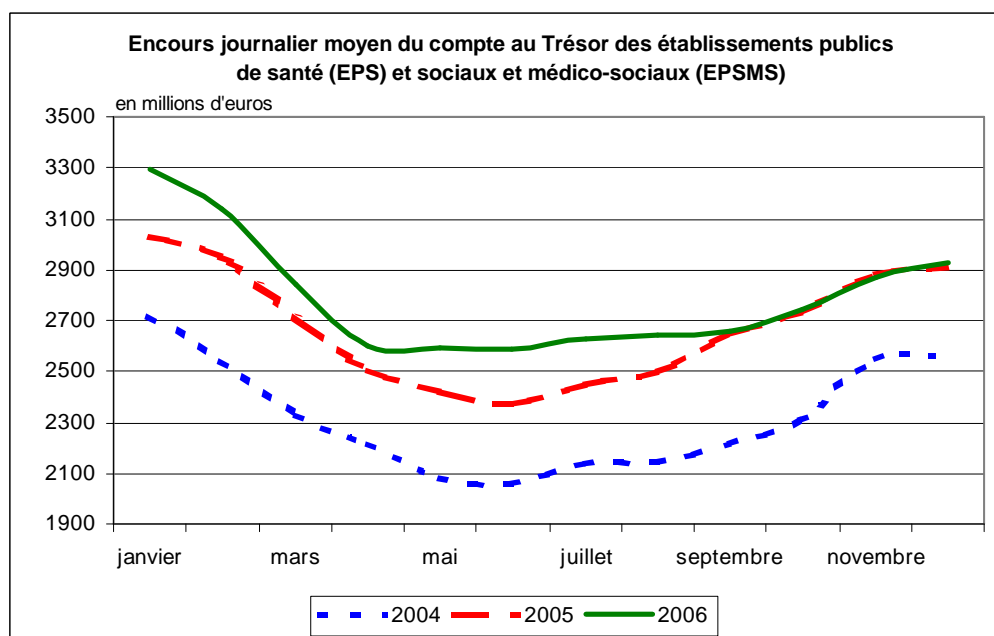
D'autre part, les EPS ont globalement effectué des reprises sur leur fonds de roulement en 2006, à hauteur de 217 millions d'euros.

Trésorerie¹⁴

Le solde du compte au Trésor des EPS au 31 décembre 2006 s'élève à 2,69 milliards d'euros, contre 2,81 milliards d'euros au 31 décembre 2005. En revanche, le solde du compte au Trésor des EPSMS augmente (832 millions d'euros au 31/12/2006 contre 750 millions d'euros au 31/12/2005).

L'encours journalier moyen de trésorerie des hôpitaux et établissements médico-sociaux augmente puisqu'il passe de 2,68 milliards d'euros 2005 à 2,79 milliards d'euros en 2006. Les versements complémentaires de dotation globale en fin d'exercice -qui ne peuvent qu'être partiellement dépensés-, la mobilisation d'emprunts en fin d'exercice, expliquent l'augmentation habituelle du niveau de la trésorerie en fin d'exercice.

Parallèlement, il convient de noter que le recours à des lignes de crédit de trésorerie (généralement adossées à un emprunt long terme) s'est accru en 2006.



¹³ il s'agit du nombre d'années qui seraient nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de la capacité d'autofinancement y était consacré.

¹⁴ Les données de trésorerie sont issues des comptes de correspondants de la Comptabilité de l'Etat. Ces données ne permettent pas d'effectuer la distinction entre les dépôts au Trésor des EPS et ceux des EPSMS.

Les finances des établissements publics sociaux et médico-sociaux

Fonctionnement (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Charges d'exploitation (1)	5 807	6 276	+8,1	6 450	+2,8
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 048	1 100	+4,9	1 141	+3,7
Frais de personnel	4 125	4 513	+9,4	4 636	+2,7
Dépenses afférentes à la structure	474	489	+3,1	497	+1,8
Charges financières	73	74	+1,1	77	+4,2
Autres charges de fonctionnement	87	99	+14,4	98	-0,8
Produits d'exploitation (2)	6 182	6 665	+7,8	6 803	+2,1
Produits Hébergement	1 336	1 560	+16,8	1 650	+5,8
Produits Dépendance	494	565	+14,3	586	+3,8
Produits Soins	469	589	+25,6	625	+6,2
Autres produits de tarification et Dotations	2 821	2 923	+3,6	2 901	-0,7
Autres produits	1 063	1 029	-3,2	1 041	+1,1
Autofinancement (A)=(2) - (1)	375	390	+3,9	353	-9,3

Fonctionnement

Les charges d'exploitation (+2,8 % en 2006) augmentent à un rythme modéré.

Les **frais de personnel** représentent plus des deux tiers des charges d'exploitation, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, constitués pour plus des trois quarts d'Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), de maisons de retraite médicalisées ou non et de foyers-logements pour personnes âgées. Ces charges augmentent modérément en 2006 (+2,7 %).

Au sein de ce poste, il est à noter que les dépenses de personnel sous contrats (que ce soit CDI ou CDD) et les personnels employés dans le cadre de contrats aidés de remplacement croissent davantage (+ 5,4 %) que le personnel titulaire (+1,3 %).

Les **dépenses afférentes à l'exploitation courante**, qui comprennent l'ensemble des achats et services externes, dépassent 1,1 milliard d'euros et sont en augmentation de 3,7 %. La progression des achats de biens est de 2,5 % alors que celle des achats de services approche 6,1 %.

Les dépenses afférentes à la structure reprennent les autres éléments, notamment les primes d'assurance, les locations, les frais d'entretien et les charges exceptionnelles.

Elles sont en légère augmentation : +3,6 % du fait notamment des primes d'assurance (+14,6 %).

Les charges financières augmentent légèrement en 2006 mais pourraient augmenter davantage dans le futur, du fait de l'augmentation de la dette bancaire en 2006.

Les produits d'exploitation (+2,1 % en 2006) voient leur structure se modifier.

Au cours des dernières années, nombre de maisons de retraite ont signé des conventions tripartites (Établissement – Conseil Général – Assurance Maladie) et se sont transformées en EHPAD.

Ces transformations induisent une modification de la structure des produits d'exploitation de ces établissements. Les produits issus de l'hébergement, de la dépendance et des soins (dotations, forfaits et tarifications) augmentent alors que les autres produits de la tarification diminuent légèrement. Ce phénomène toujours présent en 2006 est toutefois moins marqué qu'en 2005.

Investissement (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2004	2005	05/04 en %	2006	06/05 en %
Emplois d'investissement (3)	727	831	+14,4	747	-10,1
Dépenses d'équipement	546	629	+15,3	547	-13,0
Remboursements d'emprunts*	164	187	+13,8	185	-1,0
Autres dépenses	17	16	-7,9	15	-4,2
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	162	179	+10,7	165	-7,9
Dotations et subventions	125	148	+18,0	128	-13,0
Autres recettes (a)	36	31	-14,3	36	16,0
Autofinancement (A)	375	390	+3,9	353	-9,3
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-190	-263	+38,2	-229	-12,9

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Investissement

Après le fort accroissement de 2005, les **dépenses d'investissement** des établissements publics sociaux et médico-sociaux **diminuent** de 13 % en 2006 et retrouvent leur niveau de 2004.

Ces dépenses sont financées à hauteur d'un quart environ par des subventions en capital provenant de collectivités et d'établissements publics.

Équilibre financier global

Les dépenses totales hors emprunts sont, comme en 2005, de nouveau supérieures aux recettes totales hors emprunts.

L'**autofinancement** diminue en 2006, mais les dépenses d'investissement diminuent davantage.

L'autofinancement dégagé permet de rembourser le capital de la dette, soit 185 millions d'euros. La différence constitue un financement disponible qui permet de limiter le recours à l'emprunt pour équilibrer la section d'investissement.

L'encours de la dette des établissements publics sociaux et médico-sociaux augmente de près de 6,7 % en 2006 et atteint 1,92 milliard d'euros au 31 décembre 2006.

Équilibre financier global		(en millions d'euros)	
Section d'exploitation	Produits	6 803	
	Produits Hébergement	1 650	
	Produits Dépendance	586	
	Produits Soins	625	
	Autres Produits Tarif.	2 901	
	Produits Divers	1 041	
	Autofinancement	353	
Section d'investissement	Ressources hors emprunts	165	
	Endettement	70	
	Charges	6 450	
	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 141	
	Personnel	4 636	
	Dépenses afférentes à la structure	497	
	Charges financières	77	
	Autres charges	98	
	Emplois hors dettes	562	
	Augmentation du FDR	26	

La M14 plus simple au 1^{er} janvier 2006

Une plus grande souplesse de gestion

En réponse aux attentes, la réforme introduit une réelle souplesse de gestion pour les élus. Ainsi, le recours aux engagements pluriannuels est désormais ouvert à l'ensemble des communes et à certaines dépenses de fonctionnement. En ce qui concerne les provisions, le régime actuel basé sur des risques potentiels est abandonné au profit d'un régime basé sur des risques réels accompagné d'éléments de souplesse dans sa mise en œuvre. Enfin, la possibilité de reprendre certains excédents d'investissement en section de fonctionnement introduit également une certaine souplesse budgétaire et comptable.

L'allègement des procédures complexes

La débudgétisation d'opérations d'ordre patrimoniales complexes (ex : mise à disposition, en affectation, intérêts courus non échus...) dispense l'ordonnateur de toutes prévisions au budget et d'émettre des titres et des mandats pour le passage de ces opérations. Les opérations seront passées par le seul comptable aux vues des informations transmises par l'ordonnateur. S'agissant des opérations de cessions, outre un dispositif d'ouverture de crédits automatiques pour les opérations de sortie du bien de l'actif, seul le prix de cession figurera désormais en recette de la section d'investissement ce qui simplifie également les prévisions budgétaires et facilite la lecture du budget. Ces mesures permettent de lever les difficultés qui pouvaient résulter d'une insuffisance de crédits et améliorent de fait la description du patrimoine et des résultats. Par ailleurs, l'imputation directe des subventions en section d'investissement et leur amortissement sur 15 ans au lieu de 5 permet d'abandonner le dispositif complexe de l'étalement de charges. Enfin, l'ouverture dans certains cas, d'une possibilité de dispense d'affectation du résultat de fonctionnement excédentaire lorsque la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement permet de se dispenser de réunir l'assemblée délibérante.

Pour toute information complémentaire, se reporter au site : <http://www.colloc.minefi.gouv.fr>

Note méthodologique

La présente étude a été établie par la Direction Générale de la Comptabilité Publique (bureau 5A) à partir de l'exploitation des comptes de gestion provisoires 2006 des collectivités locales (communes, groupements à fiscalité propre, départements, régions), des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Les montants relatifs aux établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux n'ont pas été inclus dans les tableaux et graphiques relatifs aux collectivités locales en raison de l'activité et du mode de financement spécifiques de ces établissements.

Seules les opérations réelles (c'est-à-dire les opérations se traduisant *in fine* par un encaissement ou un décaissement effectif) sont prises en compte dans le calcul des dépenses et des recettes. Ainsi les dotations aux amortissements ne sont pas incluses dans le total des charges de fonctionnement.

Les refinancements, ainsi que l'utilisation des emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie, affectent les montants enregistrés en emprunts et remboursements de dettes. Le montant des refinancements a été déduit des rubriques concernées lorsqu'il a pu être évalué.

Les évolutions et les montants relatifs aux dotations de l'Etat retracés dans cette note correspondent aux comptes du secteur local. Aussi, il peut exister des écarts significatifs entre l'analyse de ces opérations du point de vue des comptes de l'Etat et de celui des collectivités territoriales et des EPCI, notamment en raison de décalages dans le temps.

*Automne 2007 : publication de la brochure "Premières tendances 2007 des finances locales"
(exploitation des comptes des collectivités arrêtés au 30 septembre 2007)*

